

1 50/E
July 1918 .75

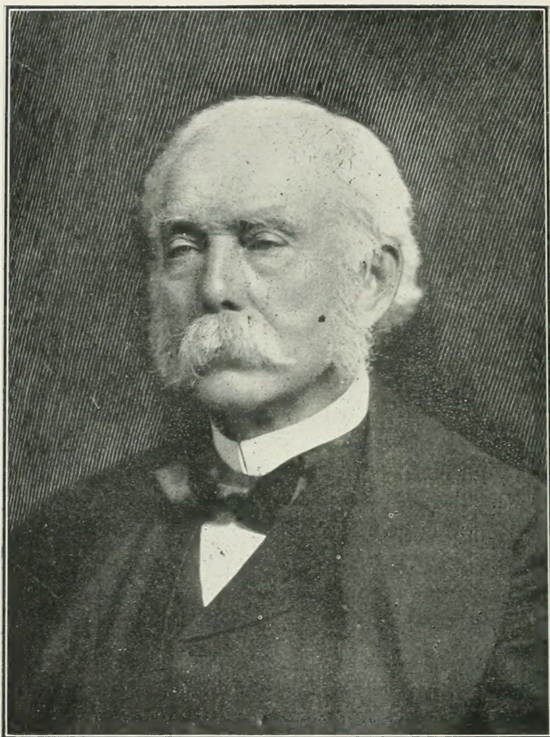
LE CANADIEN-FRANÇAIS

PAR

BYRON NICHOLSON

TRADUCTION DE

ULRIC BARTHE



SIR HENRY JOLY DE LOTBINIÈRE, D.C.L., K.C.M.G., P.C.,

(ANCIEN PREMIER-MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,)
(EX-MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR POUR LE CANADA),
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE COLOMBIE BRITANNIQUE.

Le Canadien-Français

SECONDE EDITION

(Esquisse de ses principaux reliefs caractériels)

Par

BYRON NICHOLSON

Traduction de ULRIC BARTHE

Québec
La Cie d'Imprimerie Commerciale
21, rue Sault-au-Matelot
1905

TABLE DES MATIÈRES

ILLUSTRATIONS

DÉDICACE

A Sir Henri Joly de Lotbinière, C.P., K.C.M.G., *ancien premier-ministre de la province de Québec, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la province de Colombie Britannique :*

L'auteur dédie, avec estime et respect, après en avoir obtenu la bienveillante permission, cette esquisse ethnographique consacrée à des compatriotes dont sir Henri a toujours eu à cœur les plus chers intérêts, et pour lesquels il n'a cessé d'employer sa haute influence, au même titre que pour tout le peuple canadien en général.

PRÉFACE

En présentant ce petit ouvrage au public, l'auteur n'a qu'une excuse à offrir : l'espoir, le sincère désir de contribuer ainsi à remettre au point certaines fausses notions, à atténuer, sinon à dissiper quelques préventions qui malheureusement ont cours et trouvent trop de crédules parmi une certaine classe de citoyens de langue anglaise dans les différentes parties du Canada, sur le compte des Canadiens-Français de la province de Québec. Préconceptions et préventions qu'il a lui-même un jour partagées, lui qui est né et qui a été élevé sur le sol d'Ontario. Un long séjour au milieu de ces populations du Bas-Canada, quelque chose comme douze années de relations constantes avec elles, l'ont convaincu qu'il s'était entièrement mépris à leur endroit ; il a acquis la certitude que c'est un peuple méconnu, calomnié, auquel l'on prête toutes sortes d'idées croches qui ne lui sont jamais venues à l'esprit, tout en lui contestant bien des qualités qu'au contraire il possède à un haut degré.

Croyant en son âme et conscience que la perpétuation d'un pareil état de choses, surtout si on le laisse exploiter par des partisans éhontés

pour des fins inavouables, ne peut aboutir qu'à de désastreuses conséquences dans un avenir non éloigné, il s'est assigné pour tâche de faire tout son possible pour rétablir la vérité, dans l'espoir de contribuer quelque peu à remplacer l'amère animosité des races par un sentiment de confraternité et d'entente cordiale entre les deux grandes nationalités auxquelles la Province semble avoir confié les destinées de ce vaste Dominion.

Dans l'exécution de son projet, il s'est particulièrement efforcé de ne pas tomber dans le lyrisme, évitant avec soin tout ce qui pouvait ressembler au dithyrambe. Loin de sa pensée l'intention de représenter ceux qui font le sujet du présent ouvrage comme le peuple le plus aimable, le plus parfait qu'on puisse imaginer ; hélas ! la nature humaine est bien la même un peu partout, chez eux comme chez les autres, et d'ailleurs le millennium est encore à venir. Tout ce qu'il a en vue, c'est une peinture honnête et fidèle du Canadien-Français d'après nature, tel qu'on le voit chez lui dans la province de Québec ; convaincu que, si le type était mieux connu qu'il ne l'est, il serait l'objet d'une plus grande confiance et d'une

plus haute estime de la part d'un groupe considérable de Canadiens de langue anglaise.

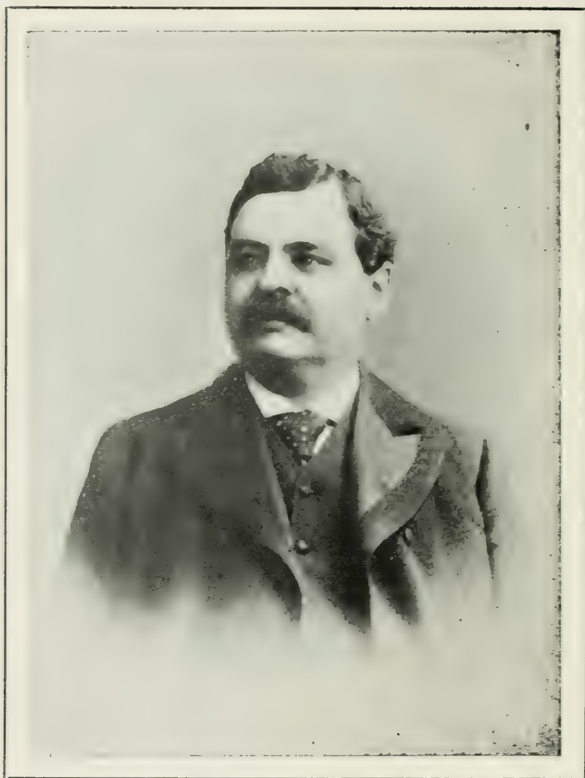
L'auteur s'est aussi efforcé d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à la partisannerie et au parti-pris de quelque nature que ce soit, son unique désir étant de capter l'attention de tous les hommes impartiaux,—sans distinction de partis, de nationalités ou de croyances religieuses—qui lui feront l'honneur de le lire.

Le cadre qu'il s'est tracé est nécessairement fort restreint ; de fait, ce petit volume n'est que le développement d'une conférence que l'auteur donna en Ontario dans l'hiver de 1900-01. Son travail n'a donc pas la prétention d'être complet ; tout au plus ne contient-il rien d'injuste, et, s'il n'a pas tous les mérites, il peut au moins réclamer celui d'être véridique. Enfin, il a été écrit sous l'impulsion d'un sentiment patriotique et désintéressé.



SIR LOUIS JETTE, K.C.M.G.,

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC



HON. L. A. GOUIN, C.R., M.PP.,

PREMIER-MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
ET PROCUREUR-GÉNÉRAL DE QUÉBEC.

LE CANADIEN-FRANÇAIS

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Jamais depuis la confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord en 1867, jamais peut-être depuis le traité de Paris en 1763, on n'a vu, comme en ces dernières années, la presse canadienne concentrer l'attention publique aussi souvent et avec autant de persistance sur la population d'origine française de la province de Québec. Disposition assurément très louable, si elle eût eu pour mobile invariable de pousser à une entente plus cordiale, à de meilleurs sentiments que ceux qui avaient existé jusque-là entre cette partie de la population et ses concitoyens de race britannique. Malheureusement, on ne paraît pas toujours avoir eu en vue cet excellent objet ; au contraire, la tendance semble avoir été assez généralement dans un sens tout à fait opposé, si l'on en juge par certains appels incendiaires à l'animus de race et de religion, de même

que par cette provocation à la défiance et à la discorde—provocation moins ouverte et moins violente si l'on veut, mais plus insidieuse et plus méchante en réalité—que comportent la raillerie à mots couverts et le sarcasme à froid : ce qu'on pourrait appeler le haussement d'épaules et le clignement d'yeux du journaliste.

Cet état d'esprit semble pour une bonne part remonter à deux causes : d'abord, à ce fait que, depuis les élections fédérales de 1896, le Canada n'a cessé d'avoir un Canadien-Français pour premier ministre, ce qui n'est pas précisément flatteur pour une certaine partie de la population, fière, et à bon droit, de son origine britannique ; en second lieu, à l'attitude qu'un certain nombre de Canadiens-Français en vue sont supposés avoir prise à l'occasion de la guerre qui a duré plus de deux ans entre Boers et Anglais dans le Sud-Africain. C'est ce qui fait qu'un déplorable esprit d'antagonisme, qu'on espérait voir disparu depuis longtemps, donne des signes de réveil entre les deux grandes races qui habitent le Canada, et surtout entre celles qui respectivement forment l'immense majorité dans les deux principales provinces du Dominion : Québec et Ontario.

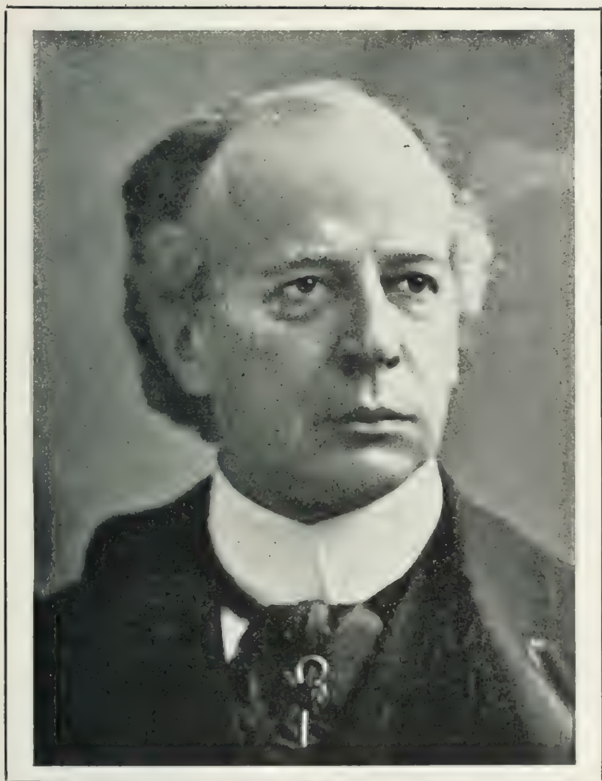


Photo. par Montminy, Québec.

TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER, G.C.M.G., P.C.,

PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DU ROI POUR LE CANADA,
PREMIER MINISTRE DU CANADA.



HON. CHARLES FITZPATRICK, P.C., M.P.,

DE QUÉBEC,
MINISTRE DE LA JUSTICE POUR LE CANADA.
HOMME PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE, ÉLU A MAINTES REPRISES EN OPPOSITION AUX CANDIDATS CANADIENS-FRANÇAIS DANS LE COMTÉ DE QUÉBEC, OU L'ÉLECTORAT EST AUX QUATRE-CINQUIÈMES FRANÇAIS.

Cet antagonisme a été, non moins malheureusement, attisé par le dénouement des dernières élections générales pour les Communes, et encore davantage par celui des élections provinciales de Québec qui ont suivi les premières. Dans la mêlée, l'une et l'autre races ont paru à certains moments rangées en bataille l'une contre l'autre. Il est bon de dire que cette fâcheuse disposition d'esprit ne se fût jamais fait jour sans la complaisance de quelques journaux de parti qui, au lieu de décourager de stériles chicanes et de souffler la concorde et le bon vouloir, ont semblé croire que le meilleur moyen de gagner des voix à leur parti respectif était de renseigner faussement et méchamment l'une des deux races sur les sentiments et les desseins de l'autre. Et, chose étonnante, les trouble-fête capables de recourir à d'aussi vils moyens voudraient nous faire croire qu'ils sont animés de motifs patriotiques ! Si la peine du bannissement existait contre les patriotes de ce calibre, avec quelle justesse on pourrait leur appliquer le couplet composé, dit-on, par deux sacripants au moment de leur embarquement à bord d'un vaisseau de convicts en partance pour la terre

de Van Diemen, qui servait alors de colonie pénale à l'Angleterre :

> We are true patriots, for, be it understood,
> We leave our country for our country's good. (1)

Dans le cœur de tout bon Canadien, voulant le bien de son pays, il n'y a place que pour du dégoût et de la réprobation en présence d'une pareille conduite de la presse de parti. A l'exemple des patriotes de l'antique Grèce et de Rome, le bon citoyen rangera ces coupables au nombre des parricides ! Avant tout il appliquera toute son énergie à amener les deux grandes races de l'Amérique Britannique du Nord à se comprendre l'une l'autre mieux qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici, croyant ainsi préparer l'époque, depuis si longtemps appelée de ses vœux, où l'unique rivalité entre elles sera l'émulation de chacune à mieux apprécier les vertus de l'autre, à mieux se fier à leur loyauté mutuelle à l'égard du glorieux drapeau à l'ombre duquel toutes deux jouissent également des inestimables bénédictions qui sont les compagnes inséparables de la liberté : émulation à

(1) *Traduction littérale :* " Nous sommes les vrais patriotes, puisque c'est pour son bien que nous quittons notre pays. "

laquelle des deux fera les plus grands, et au besoin les plus durs sacrifices pour l'avancement et le progrès de leur commune patrie.

L'auteur de ce modeste ouvrage, un enfant d'Ontario qui depuis plusieurs années a fait de longs séjours à Québec, n'hésite pas à exprimer son intime conviction que, si les Canadiens-Français en général étaient exactement renseignés sur les véritables sentiments qu'éprouve à leur égard la grande masse de la population d'Ontario, s'ils savaient combien nous les estimons, combien nous sommes heureux et fiers de reconnaître les excellentes qualités de cœur et d'esprit qui les distinguent, il ne serait plus possible d'exciter chez eux de l'animosité à notre égard. Les récentes provocations en ce sens—eussent-elles même eu quelque succès,—n'auraient soulevé de sa part, après le premier mouvement de réprobation, que le dédaigneux silence qu'elles méritent.

D'autre part, on peut dire, peut-être encore avec plus de force, que, si nous autres d'Ontario connaissions le Canadien-Français tel qu'il est réellement, si nous pouvions le coudoyer tous les jours, le fréquenter chez lui dans l'intimité, alors tout ce qui peut nous rester de préven-

tions contre lui se dissiperait du coup, tout ce qui nous reste d'antipathie à son égard se transformerait en un sentiment contraire ; nous n'aurions qu'à confesser notre méprise sur le compte de sa race ; nous reconnaîtrions qu'il est impossible de souhaiter une meilleure classe de camarades avec qui travailler la main dans la main pour le progrès moral, intellectuel, matériel, social et politiquedu Canada, pour en faire l'une des plus nobles nations qui aient jamais resplendi dans l'histoire.

Si, au lieu de prostituer son encre à des luttes trop souvent acerbes et factieuses comme il est arrivé depuis une trentaine d'années, la presse politique des deux grandes provinces se fût plutôt appliquée à atteindre l'objet national plus haut indiqué, combien il eût mieux valu pour toute la nation, combien il eût mieux valu pour les partis politiques eux-mêmes ! N'aurait-on pas appris que le grand point est que le pays soit bien administré, et que, ce point gagné, le nom du parti qui administre bien importe peu ? N'aurait-on pas placé le devoir de l'homme d'Etat tout à fait en haut, en pleine lumière, au lieu de chercher à se culbuter les uns les autres du pouvoir au moyen



HON. JULES ALLARD, C.R., M.PP.,

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

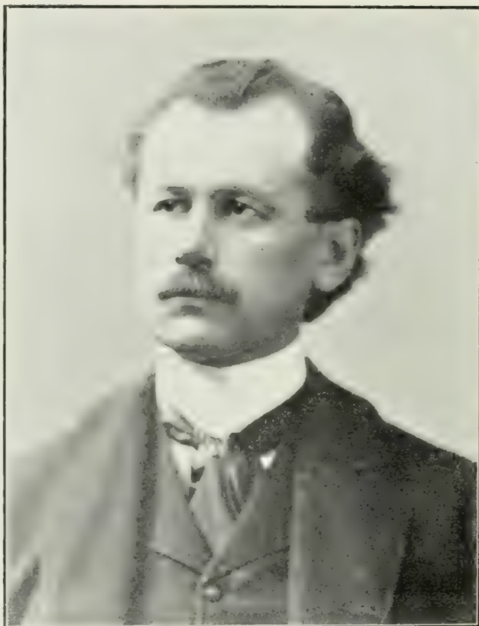


Photo. par Montmigny, Québec.

HON. ADELARD TURGEON, C.R., M.P.P.,

DE QUÉBEC,

MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

d'accusations qui, prouvées contre un particulier, l'enverraient tout droit au pénitencier ? Le fléau de l'étroite partisannerie n'aurait-il pas été neutralisé, désarçonné, oblitéré par un sérieux et consciencieux coup d'épaules d'ensemble pour le bien public ? Les négociations qui aboutirent à l'union fédérale des provinces prouvent que cet heureux état de choses n'avait rien d'utopique, et les Pères de la Confédération seront vénérés par la postérité longtemps après que la mémoire de l'amer et obtus partisan se sera perdue dans l'oubli, ne laissant derrière elle ni regret, ni gloire, ni célébrité.

Hâtons-nous cependant de dire qu'en dépit des détestables manœuvres de ces hommes néfastes,—peu importe le nom du parti sous lequel ils s'abritaient pour souffler la tempête entre nous et nos concitoyens d'origine française—nos relations avec ceux-ci sont loin d'être aussi tendues que voudraient le faire croire quelques pessimistes ; elles sont au contraire beaucoup plus cordiales qu'on ne le souhaite en certains quartiers. Il ne faut pas perdre de vue en effet que plus d'un comté canadien-français a élu des candidats anglais aux Communes, de préférence à des hommes de son propre sang,

aux deux élections de 1896 et de 1900, et que ce fait s'est renouvelé aux dernières élections provinciales.

Ce même bon esprit s'est encore plus récemment manifesté dans une circonstance trop fraîche pour être oubliée, que n'oublieront jamais ni le Canada ni la Grande-Bretagne : c'est que des volontaires canadiens-français sont allés se battre et se faire tuer dans le veldt sud-africain, côte à côte avec les volontaires canadiens-anglais, pour le triomphe des droits et de la suzeraineté de Victoria ; et encore aujourd'hui, il y a là-bas, dans cette terre lointaine, des hommes des deux races, luttant de concert pour faire triompher les droits du fils et successeur de Victoria, notre gracieux Souverain Edouard VII.

L'auteur de ce livre a déjà exprimé sa conviction que tout ce qui reste d'antipathie entre les deux grands éléments nationaux du Canada n'a guère d'autres causes que d'ineptes préjugés fondés sur une infinité de fausses représentations et de malentendus. Il se donne donc pour tâche, en entreprenant cette publication, de dépeindre le Canadien-Français tel qu'il est, de le présenter aux autres tel qu'il l'a trouvé



HON. L. RODOLPHE ROY, C.R., M.PP.,

SECRÉTAIRE ET RÉGISTRAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.



HON. AUGUSTE TESSIER, C.R., M.PP.,

MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

dans le cours d'une assez longue cohabitation, de sorte que ceux de ses compatriotes anglo-canadiens qui n'ont pas eu le même avantage puissent se convaincre à leur tour qu'il n'y a pas une seule raison valable pour persister à représenter le Canadien-Français comme moins bon Canadien qu'ils ne le sont eux-mêmes, ou moins loyal à notre nouveau souverain—Dieu le garde !—qu'on ne l'est dans aucune autre partie des possessions de Sa Majesté. La conclusion naturelle, dès lors, c'est que l'estime mutuelle, le respect, la bonne amitié s'imposent entre les deux races dirigeantes de ce vaste Dominion. L'auteur tient à répéter ici que son témoignage n'est pas de oui-dire, qu'il n'a rien du dithyrambe obséquieux de l'ami trop partial ; c'est tout simplement le fruit de ses observations personnelles dans le cours d'une longue résidence dans le Bas-Canada. Pour justifier cette réhabilitation d'une race injustement décriée, il n'aurait qu'à en appeler au témoignage d'une foule d'autres Anglais d'Ontario dont les relations avec la population de Québec sont encore plus étendues que les siennes.

CHAPITRE II

SON NOM ETHNIQUE

Disons tout de suite que la désignation de Canadien-Français manque de précision ; à tout événement, les Canadiens de race française s'en servent rarement, à vrai dire jamais, entre eux. Ils n'emploient guère le nom composite, mais se disent tout simplement Canadiens. En Ontario, c'est tout le contraire ; l'un se dira Irlandais Canadien, l'autre Ecossais Canadien, un troisième se désignera Anglais Canadien ; celui-ci sera même plutôt porté à omettre le dernier trisyllabe et à dire, avec une pointe de fierté, de morgue même : "I am an Englishman". Il existe aussi au Canada des sociétés dont l'entrée est limitée à certaines nationalités. Ainsi, la société St-George est exclusivement anglaise, la société St-Patrice exclusivement irlandaise, la société St-André exclusivement écossaise ; il y a même saint David,—parfumé d'ail—pour les Gallois. Il est tout naturel, et d'un sentiment très louable, d'entretenir et de manifester un aussi vif

attachement aux pays d'où sont venus nos ancêtres, en transplantant ici les boutures d'associations de bienfaisance comme elles existent dans nos pays d'origine, et en les mettant sous le vocable des saints qui en furent les premiers patrons ; mais, après tout, ces noms mêmes de sociétés fraternelles ne dénotent-ils pas chez nous, de race anglaise, une certaine hésitation à accepter le nom collectif de Canadiens?

Quelle différence avec le Canadien-Français ! Il se montre sous ce rapport moins étroit, plus cosmopolite, on pourrait même dire plus patriote que nous ne le sommes ; car non seulement il ne craint pas, mais il est fier de ne porter d'autre nom que celui du pays qu'il habite et qui a été découvert par des hommes de sa race. Sans oublier que la France fut la patrie de ses ancêtres, tout fier qu'il est du glorieux passé de la France et du rang élevé qu'elle occupe parmi les nations de la terre, les Canadiens-Français ne vous cornent pas tout le temps aux oreilles qu'ils sont de souche française ; ils s'intitulent Canadiens tout court. Ils n'ont que faire d'une société St-Denis pour proclamer leur origine gauloise et leur attachement au pays de leurs aïeux. Ils estiment sans doute que ce

platonique secours ne leur est pas absolument nécessaire pour les empêcher d'oublier la race dont ils sortent, et que la meilleure manière de faire honneur à cette race est de régler leurs actes sur ses glorieuses traditions, sur ses instincts chevaleresques et sur sa haute et délicate conception de l'honneur. Voilà pourquoi, tout en riant un peu sous cape des petites manies insulaires de leurs amis les Anglais qu'ils traitent de "gens des vieux pays," eux-mêmes tiennent à être connus avant tout comme Canadiens.

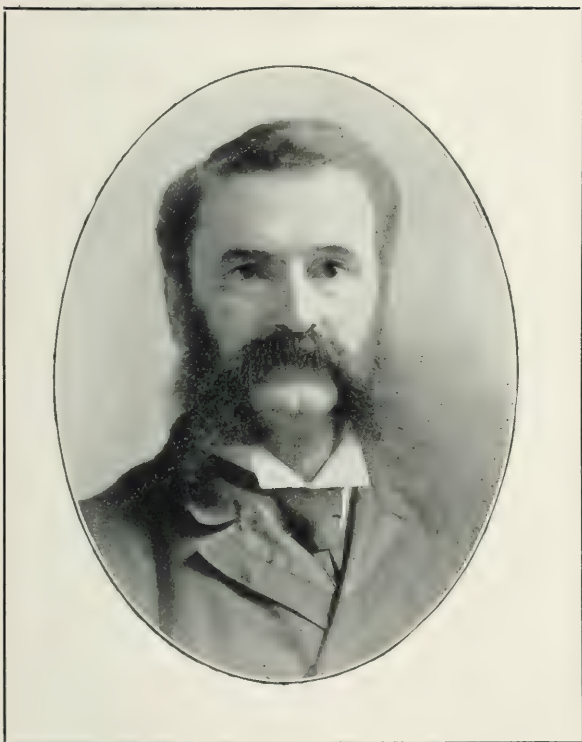
Ils ont bien leur société St-Jean-Baptiste et célèbrent tout les ans avec enthousiasme la fête de leur saint favori ; mais il faut admettre que le Baptiste est un saint qui appartient en commun à toute la chrétienté orthodoxe, et que sa fête est plutôt religieuse que nationale. Les autres nationalités ne se porteraient peut-être pas plus mal si elles célébraient la fête du Précurseur—et certaines autres solennités religieuses—avec la même dévotion que les Canadiens-Français : ne fût-ce que pour infuser un peu de métaphysique dans le matérialisme du siècle.

Mais la question est de savoir si nous devons

laisser à nos concitoyens d'extraction française le monopole exclusif du nom canadien. Il est vrai qu'ils semblent y avoir des droits inaliénables, étant en date les premiers Canadiens d'origine européenne, ce qui leur donne un titre antérieur, sinon supérieur, au nôtre. Mais il se trouve que dans ces dernières années le nom canadien a pris une importance qu'il n'avait pas jusque-là ; il s'est tellement signalé dans diverses sphères, commerce, grandes entreprises, industrie, esprit public, patriotisme, gloire militaire, etc., que nous autres, Anglo-Saxons que nous sommes, entrons de plein pied avec notre sans-gêne habituel, et apostrophons à peu près en ces termes les détenteurs actuels du nom convoité : " Dites donc, vous autres, ce jeu-là a assez duré, nous vous avons laissé faire assez longtemps. Ce nom de Canadiens n'est pas votre propriété exclusive ; vous n'y avez pas, que nous sachions, de titre absolu, et notre droit est au moins égal au vôtre ; il est aussi bon que vous le sachiez tout de suite, nous entendons exercer nos droits, nous aussi!

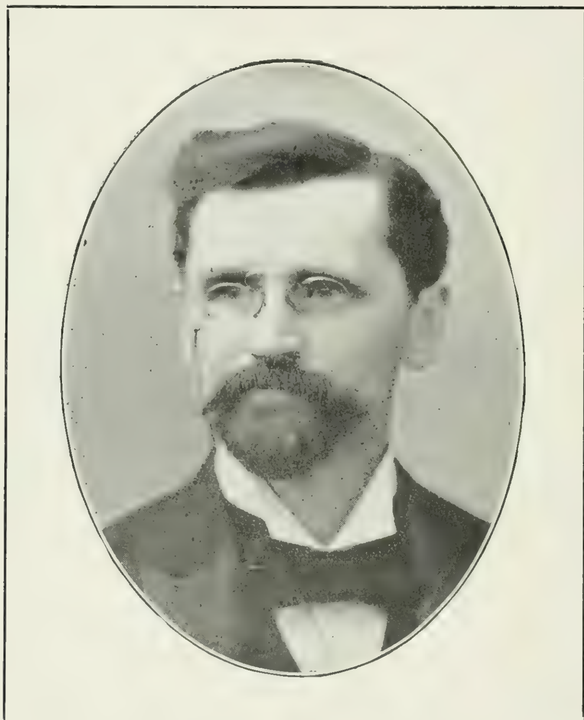
" Tant que le nom n'a eu qu'une valeur indifférente, nous avons bien voulu vous laisser faire ; que nous importait de vous le laisser à

vous seuls tant qu'il ne signifiait rien de plus que d'être natif de ce que les gens de chez nous, de l'autre côté de l'Atlantique, prenaient pour un pays abrupt et stérile, enfoui sous la neige pendant sept ou huit mois de l'année et dans la boue le reste du temps ; commode refuge pour un certain nombre de déclassés qu'on voulait bien nous envoyer pour en faire des gentilhommes campagnards ou des ronds de cuir dans le service civil ; vaste solitude habitée par des bisons, des sauvages et quelques malheureux Européens ? Mais aujourd'hui tout cela est changé : le Canada est maintenant réputé, non plus comme une terre ingrate, inculte et glacée, mais comme un pays enchanté où les grands fleuves comme les doux ruisseaux chantent l'hymne de la liberté ; une société fameuse par des enjambées sans égales dans la voie du progrès et de la prospérité dans presque toutes les branches de la vie nationale ; une contrée qui tous les ans attire vers ses rivages des milliers et des milliers des plus industrieux et entreprenants citoyens des vieux pays, et qui promet de devenir dans un avenir très rapproché le pays de cocagne de l'hémisphère occidentale. Donc, nous sommes



SIR ALPHONSE PELLETIER, P.C., K.C.M.G., C.R.,

SÉNATEUR,
EX-ORATEUR DU SÉNAT CANADIEN,
AVOCAT DE LA CITÉ DE QUÉBEC.



HON. HENRI B. RAINVILLE, C.R., M.P.P.,

DE MONTRÉAL,

ORATEUR DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC.

maintenant tout aussi fiers du Canada que vous l'avez jamais été ; aussi avons-nous décidé de nous faire appeler Canadiens comme vous.

" Il y a plus : nous y tenons tout particulièrement dans le moment, parce que, voyez-vous, les contingents de volontaires canadiens qui sont récemment allés au sud-Africain, et qui y ont été envoyés aussi volontairement qu'ils y sont allés, ont fait au Canada une réputation universelle, l'ont fait mieux comprendre, et par leurs exploits l'ont couvert de gloire. Nous tenons à être tout de suite appelés Canadiens parce que nous d'Ontario, vous de Québec, avons, comme Canadiens, signifié au monde civilisé que, chaque fois que la mère-patrie aura besoin d'hommes pour défendre ses droits, ou pour repousser un ennemi assez téméraire, assez insensé pour envahir son territoire, lorsqu'elle aura besoin d'aide pour porter les bienfaits de la civilisation chrétienne aux peuples encore plongés dans les ténèbres de la barbarie ou pour les arracher au despotisme d'oligarchies sordides et impitoyables ; alors elle peut compter que les enfants du Canada accourront à ses côtés en loyaux sujets du Roi et s'enrôleront volontiers sous ses drapeaux.

Non seulement ils iront ; ils sont déjà accourus avec un égal empressement de tous côtés, du sillon de la charrue et des grands centres de commerce et d'industrie, des plages balayées par les flots du Pacifique, des métairies perdues dans la prairie sans fin; des bords des lacs Supérieur, Huron, Érié, Ontario, et des deux rives du St. Laurent dans toute sa longueur ; des immenses forêts où retentit la cognée de l'intrépide bucheron; de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick; du solitaire Labrador dont les côtes abruptes se confondent avec les brumes de l'Atlantique : tous non plus inscrits comme Français ou Anglais, Irlandais ou Écossais, Gallois ou Manxois, mais tous fiers d'être désormais et à jamais appelés Canadiens.

"Nous savons que c'est le nom que vous avez toujours porté et fait respecter ; nous savons que vous appartenez à la même race que ces hommes et ces femmes intrépides dont le dévouement sans bornes et l'incessant labeur ont tant fait pour la civilisation et le développement du Canada à partir du jour où Cartier, d'indélébile mémoire, arborait pour la première fois la Croix et la Couronne sur les hauteurs de Hochelaga en présence de ses fidèles compa-

gnons et d'un groupe de braves Algonquins. Tout cela n'empêche que de ce moment nous aussi réclamons le droit de nous intituler Canadiens. ''

Rendons cette justice à nos frères canadiens-français, qu'il ne leur vient pas même à la pensée de contester cette revendication tardive et non tout à fait désintéressée. Loin de là, au lieu de nous répondre : '' Nous l'avons, nous le gardons,'' ce peuple, affable et courtois par nature, nous tend les bras grand ouverts et nous souhaite la bienvenue dans la vaste Fraternité Canadienne.

CHAPITRE III

PATRIOTE ET LOYAL.

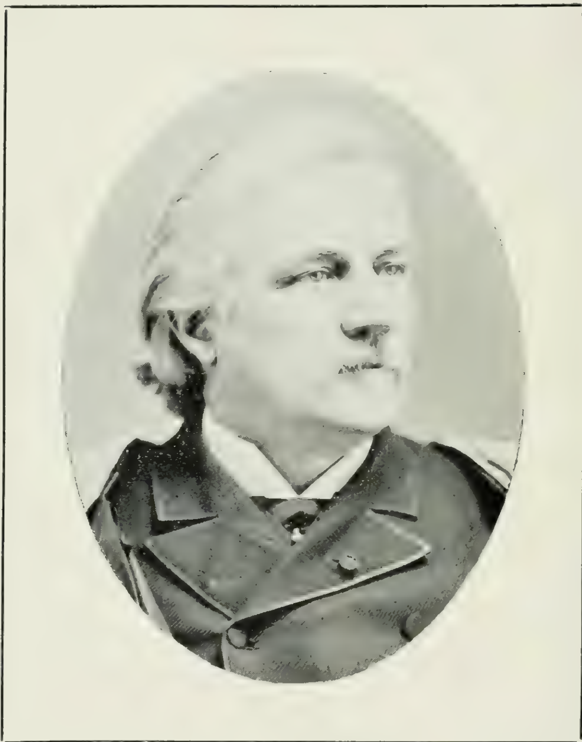
Ce que nous venons de dire de la dénomination ethnique du peuple canadien-francais nous amène naturellement à parler de son amour pour le pays natal, et par la même occasion à démontrer que l'amour de la patrie accentue, au lieu d'atténuer, sa loyauté envers la Grande-Bretagne.

Rien d'étonnant qu'il aime son Canada ; étant donné son origine et son tempérament, c'est le contraire qui ne s'expliquerait pas. Il n'oubliera jamais que le pays fut découvert par l'aventureux navigateur de Saint-Mâlo, l'intrépide Cartier ; partout, à la campagne comme à la ville, quelque chose lui rappelle sans cesse que ses ancêtres furent les premiers colons venus d'Europe. Dans la vieille capitale provinciale de Québec, il ne peut faire cent pas sans tomber sur une rue si étroite, si irrégulière, si empreinte de vétusté, qu'on voit tout de suite qu'elle date de longtemps avant le triomphe du Celte Calédonien et de l'Anglo-Saxon sur les



MGR L. N. BÉGIN, B.A., TH. D.

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.



FEU SIR ADOLPHE CHAPLEAU.

Plaines d'Abraham. De quelque côté qu'il se retourne, il aperçoit des habitations d'une bizarre architecture, dont les toits pointus, les pignons élancés, jusqu'à la forme des fenêtres, ont une apparence si étrange qu'elles le reportent presque à l'époque de la fondation de la ville par Samuel de Champlain, quelque soixante-dix ans après que François Ier, roi de la vieille France, eût fait de Jean François de la Roque le premier vice-roi des territoires alors connus sous les noms de Canada, de Hochelaga et de Saguenay. Le long des rives du Saint-Laurent, de jolies villas, des villages pittoresques, des villes imposantes arrêtent son regard, et presque partout quelque chose lui rappelle en termes non incertains que c'est du pays de ses aïeux que vinrent les premiers essais d'évangélisation symbolisés par la fleur-de-lys et la croix, ainsi que les premiers bienfaits d'une civilisation avancée émanant du peuple le plus policé de l'Europe, célèbre par ses arts et ses sciences, par son esprit d'entreprise et sa valeur. Eh quoi ! les noms familiers qui tous les jours frappent son oreille, ces noms qu'on rencontre un peu partout, du Fort Saint-Jean au vieux poste de Frontenac, et encore plus fréquemment

de Frontenac aux montagnes Notre-Dame, suffisent à eux seuls, par les associations d'idées qu'ils éveillent, à lui faire aimer le Canada avec une intensité inconnue, et peut-être impossible, au flegmatique Saxon.

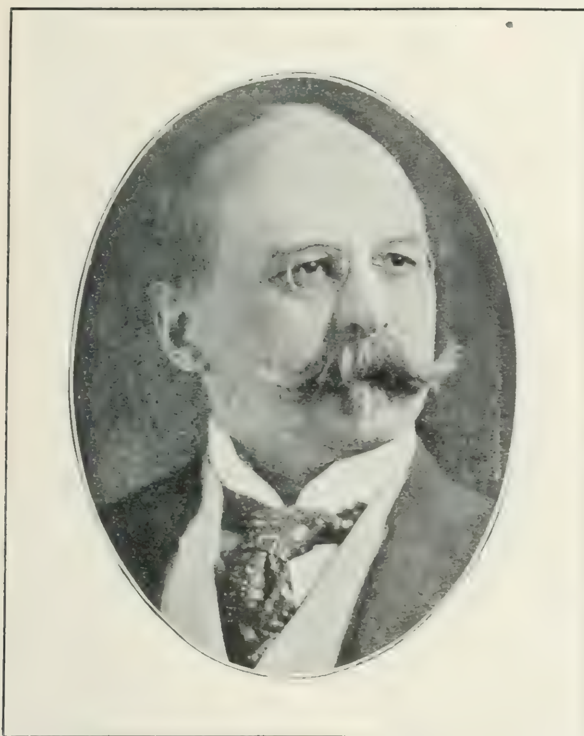
Cette évocation constante du passé n'est pas la seule, ni même la principale cause de son amour pour le pays natal. Non, c'est la nature même de la contrée qu'il aime, et cela n'a rien rien d'étonnant, car où trouve-t-on des paysages d'une égale beauté, d'une grandeur comparable ? Le Canada abonde en sublimes spectacles, en décors admirables dont l'image est familière à ses enfants, et qui ne contribuent pas peu à justifier leur ferme conviction que le pays de leur naissance, qu'ils aiment tant, n'est surpassé, sinon égalé, par aucun autre section de ce continent. Laissons derrière nous les enchantements de la côte du Pacifique, franchissons les montagnes géantes et les immenses prairies de l'Ouest, côtoyons les rives septentrionales des Grands Lacs, à travers un détale de rochers abrupts et d'ombreux vallons ; les oreilles encore pleines de l'éternel mugissement du Niagara, ayant encore dans les yeux la vision enchantée de son prisme multicolore,

laissons-nous aller au courant du majestueux fleuve. Après nous être bercés sur le vaste sein du Lac Ontario, nous glissons à travers l'archipel des Mille Isles, sautons les Rapides de Lachine, jetons un coup d'œil sur l'historique Mont-Royal et, poursuivant notre course au fil de l'eau du grand fleuve, nous arrivons au cœur même de la province qui est à vrai dire le domaine de la race canadienne-française : celle où prévalent ses lois, où est parlée sa langue et protégée sa religion ; et devant les beautés qu'étale de toutes parts cette nature privilégiée, ne nous étonnons plus que les Canadiens-Français en soient épris et l'aiment avec toute la fougue d'une race passionnée et patriotique comme la leur. Tentons une description quelconque d'une ou deux de ces beautés ; alors nous ne serons plus ébahis, si jamais nous l'avons été, du patriotisme canadien-français.

A quelques milles à peine de la capitale provinciale, le Sault Montmorency, une cataracte superbe, épanche en courbe gracieuse ses eaux laiteuses et scintillantes au soleil, dans un gouffre vertigineux d'où elles courent se jeter dans les bras du majestueux Saint-Laurent

pour se confondre avec lui dans une commune descente vers l'océan. La tête d'eau est beaucoup plus haute qu'à Niagara, mais d'un bien moindre volume ; c'est plus charmant à voir, mais moins sublime. La terrifique masse liquide qui se déverse dans une culbute perpétuelle du haut de l'hémicycle de Niagara, éternellement rageuse, écumante, bouillonnante, est un objet de stupéfaction, presque d'épouvante ; le pittoresque cours d'eau qui se précipite des hauteurs de la falaise de Montmorenci offre un spectacle agréable, presque délicieux. Niagara est l'Homère, l'Ossian des cataractes ; Montmorenci, leur Virgile ou leur Wordsworth. Montmorency est leur Pope ; Niagara leur Milton. Grandeur et sublimité d'un côté ; de l'autre, grâce et beauté.

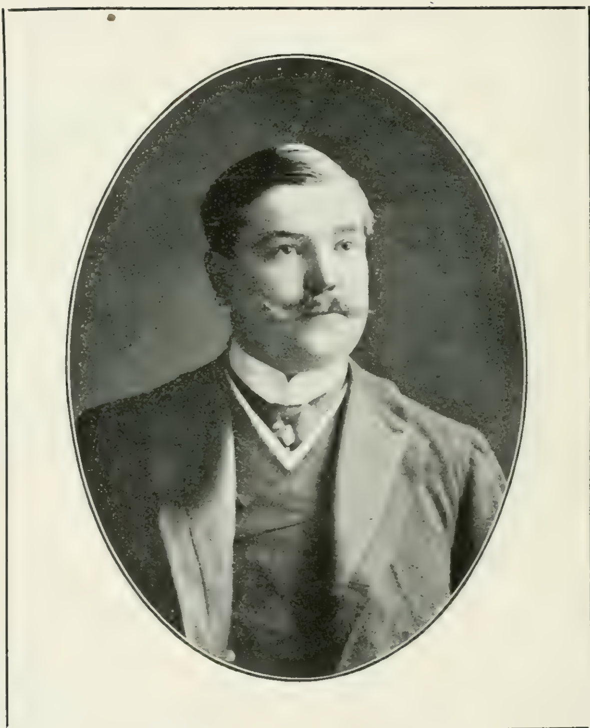
Errons un instant à travers le délicieux petit parc perché sur la hauteur de Montmorenci, où l'art du jardiniste, s'inspirant des magnificences prodiguées en ces lieux par une nature généreuse, a créé un véritable paradis terrestre fait exprès pour recevoir les chevrotantes confidences de la vieillesse et les soupirs de l'amoureuse jeunesse. De loin en loin, à travers la feuillée, une échappée de vue sur le



HON. T. CHASE CASGRAIN, LL.D., C.R.,

DE MONTRÉAL,

(EX-PROCUREUR-GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC).



HON. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., M.P.,

SOLLICITEUR-GÉNÉRAL DU CANADA.

grand fleuve dont les eaux puissantes vont refouler de cent lieues la saumure de la mer. La discrète sourdine des eaux tombantes, l'hymne vespéral des petits chanteurs ailés dispersés dans la feuillée, le souffle de la brise dans les cordes éoliennes des grands pins, tout cela forme un concert encore plus beau que le furent sans doute les pizzicatos de la lyre d'Orphée. Trop tôt à notre gré, le soleil couchant dit bonne nuit aux eaux rougissantes sous ses ardents baisers ; et forcés nous-mêmes de dire bonsoir à ces lieux enchanteurs, nous nous en éloignons à regret, en emportant un souvenir qui désormais n'éveillera dans notre esprit que des images gracieuses, car, comme dit le poète, " une belle chose est une joie pour toujours. " Le charme n'est cependant pas encore rompu, et ces belles nuits d'été canadiennes nous donnent la vague perception de ce qu'éprouva Longfellow lorsqu'il écrivait ces beaux vers :

........Silencieusement une à une,
Dans l'infinie prairie du ciel fleurissent les étoiles,
Ces myosotis des anges........

Mais, si charmants que soient le Sault Montmorenci et ses alentours, il y a encore une plus grande variété de décor dans le vaste

panorama qui se déroule aux regards du haut de la fameuse promenade qu'on appelle la Terrasse Dufferin, juste sous les créneaux de la Citadelle et tout près du Jardin du Gouverneur : terrasse baptisée d'après le plus fin, le plus éloquent et le plus populaire des hommes d'Etat que l'Angleterre ait délégués au Canada pour remplir la charge de gouverneur-général. Nous voulons parler du feu Marquis de Dufferin dont la récente disparition de la scène du monde est déplorée partout où est parlée la langue anglaise, le plus grand diplomate anglais du 19e siècle, l'une des étoiles de la constellation d'hommes d'Etat et de guerre dont l'Angleterre est redevable à l'Ile-sœur. Il y a un peu de tout dans le spectacle qui s'offre aux regards du haut de cette exceptionnelle promenade : beauté et sublimité, lignes gracieuses et sauvages tableaux, formant un ensemble de paysages peut-être sans rival, à coup sûr nulle part éclipsé sur ce continent. Là-bas, presque directement sous le regard du promeneur, la délicieuse Ile d'Orléans, drapée d'émeraude, comme reposante entre les bras écartés du grand fleuve. Avec ses bosquets touffus, ses ruisseaux murmurants, ses ondoyantes collines et

ses romantiques vallons, ses nids gazouillants sous la feuillée et ses rives dentelées dont les découpures offrent ça et là des réduits discrets baignés par les eaux pénétrantes du St-Laurent, cette île poétique est tout simplement un coin de terre enchanté. Heureux les citadins qui tous les étés vont y chercher le calme et la fraîcheur, loin des coups de soleil et de la poussière de la ville, loin surtout des tracas et du brouhaha des affaires ! Non loin, dans le champ visuel, la paisible rivière Saint-Charles déroule lentement ses anneaux serpentins à travers une vallée d'une beauté et d'une fertilité également merveilleuses ; spectacle charmant qui nous rappelle ce que le poète a dit d'une autre vallée qui n'avait rien de plus beau :

" O ! sweet is the vale where the Mohawk glides,
On its winding way to the sea. "

Ici, se détache en pleine verdure quelque coquet village, avec sa modeste église dont le clocher cuirassé de ferblanc scintille au grand soleil ; là, le toit simple et hospitalier d'une maison de ferme émerge à travers la puissante frondaison des érables ; il semble venir, montant jusqu'à nous, des senteurs du chèvrefeuille ou de la vigne grimpante qui en décorent la façade.

C'est bien ici un lieu enchanté, un coin de terre qu'aime le Canadien-Français avec tout autant de passion que celle qu'éprouvaient ses aïeux pour la Belle France, pour laquelle ils tombaient vaincus à Azincourt, vainqueurs à Patay.

Au delà, fermant l'horizon, comme adossé au firmament, le majestueux rempart des Laurentides dessine ses fines courbes avec netteté dans la clarté du jour, pour se fondre en estompes fantastiques dans la pénombre crépusculaire, éveillant l'impression des choses mystérieuses et sublimes. Le regard perdu dans cette immensité croit presque voir se dérouler les lignes azurées du Lac Saint-Jean, dont parle en ces termes un touriste émerveillé :

"Une magnifique nappe d'eau que le Lac saint-Jean. En temps très clair seulement, peut-on voir d'une rive à l'autre ; hors de là, l'étranger se croit sur les bords d'une mer intérieure. En longeant la rive orientale du Lac, on assiste à un superbe spectacle. A peine distincte à distance, la ligne bleue se déroule graduellement en un long côteau couvert de fermes, de villages et d'églises, rappelant singulièrement les bords du Saint-Laurent au-dessous de Montréal. Le regard ne se lasse point de cet imposant panorama : d'un côté, des champs de blé montant du lac ; de l'autre, l'immensité des eaux."



HON. H. G. CARROLL, C.R.,

DE KAMOURASKA, P. Q.
(EX-SOLLICITEUR GÉNÉRAL POUR LE CANADA),
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE QUÉBEC.



HON. L. P. BRODEUR, LL.B., C.R., M.P.,

DE MONTRÉAL,

(EX-ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA)
MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR POUR LE CANADA.

Autre illusion des sens pendant que nous rêvassons au bord du promontoire de Québec : l'oreille croit percevoir le lointain grondement du Saguenay précipitant ses eaux profondes entre deux haies abruptes de rochers géants, tour à tour rugissant, écumant, sombre, torrentueux et terrifiant, jusqu'à ce qu'enfin son flot tumultueux se perde dans le sein plus vaste et moins agité du Saint-Laurent.

Debout sur la Terrasse Dufferin, les yeux gavés de belle nature, il n'est plus possible de douter de l'amour passionné qu'éprouve le Canadien-Français pour son pays natal ; de ce spectacle plein d'inspiration, se dégage la conviction qu'il n'y a pas dans tout le Dominion un seul citoyen d'autre nationalité qui aime son pays avec plus d'ardeur que lui, et qui soit prêt à le défendre avec plus d'intrépidité et de dévouement.

Il ne faudrait pourtant pas croire que l'amour de la patrie prend toute la place en son cœur, au détriment de la loyauté envers la Grande-Bretagne. Bien au contraire, car c'est précisément cet attachement à son pays qui le rapproche plus intimement d'une puissance dont le Canada a reçu tant de bienfaits, de

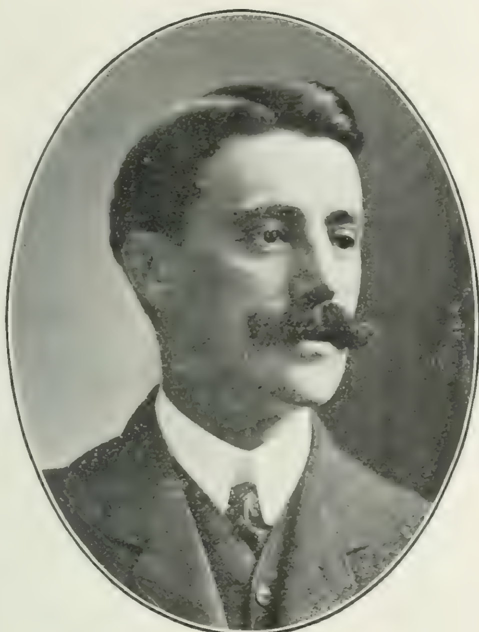
privilèges et d'avantages. Cela n'empêche pas certaines gens de dire quelquefois, d'insinuer le plus souvent, que le Canadien-Français n'est pas fidèle à l'Empire. Sans doute, bon nombre de ceux qui profèrent cette accusation sont sincères et convaincus ; il est pourtant également certain qu'ils se garderaient bien de tenir pareil langage s'ils avaient eu, s'ils avaient saisi toutes les occasions de se former un jugement en pleine connaissance de cause, par leur propre expérience ou par leurs observations personnelles. Quant aux autres, ceux qui ont quelque sinistre motif, ou quelque intérêt inavouable à répandre ces légendes de déloyauté, eh bien ! ceux-là ne sont pas précisément des modèles de charité, de magnanimité ; leur idéal de l'honneur n'est pas sur les sommets, peut-être même leurs conceptions en matière de justice commune manquent-elles de subtilité. Mais, en supposant qu'ils eussent raison, que l'accusation fût fondée, des êtres pensants—même ceux de cette classe,—devraient comprendre que le fait de traiter quelqu'un de déloyal n'est pas précisément le moyen de le ramener à la loyauté. Et puis, peut-on dire que ces détracteurs de leurs compatriotes seraient

enchantés d'avoir des preuves concluantes de la parfaite loyauté des Canadiens-Français ? Cette démonstration les contenterait-elle ? N'en seraient-ils pas au contraire tout chagrins, tout déconcertés ? Et alors, il est bien difficile de ne pas croire que ces gens sont le jouet de quelque malsaine influence qui les empêche d'admettre la vertu chez les autres,—influence, à vrai dire, d'un vulgaire sentiment d'antipathie à l'égard d'un peuple à cause de son origine, de sa religion ou de sa politique—c'est-à-dire de préventions qui ne devraient jamais trouver place dans l'esprit, qui de fait ne sauraient obscurcir le jugement d'aucun bon citoyen, professant des vues larges et éclairées sur le compte de ses concitoyens quels qu'ils soient.

En tout cas, celui qui trace ces lignes n'éprouve nulle hésitation à conclure, d'après son expérience personnelle, que la charge de déloyauté portée par qui que ce soit contre les Canadiens-Français ne repose en thèse générale que sur des informations incomplètes ou partiales, sur de fausses représentations, sur de simples soupçons ou sur des préjugés imaginaires. Après avoir vécu au milieu de la population de Québec, après l'avoir familièrement coudoyée

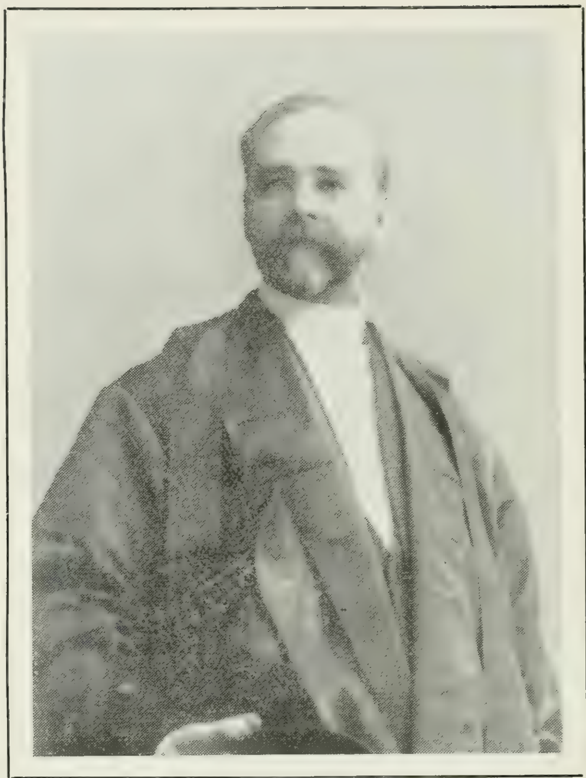
presque à tous les étages de la vie sociale, honoré des confidences intimes de bon nombre, il peut attester—et il est heureux de le proclamer—que plus il a connu cette population, plus il s'est convaincu qu'il n'y a rien de plus faux que de croire les Canadiens-Français mécontents des institutions britanniques ou déloyaux à la couronne de la Grande-Bretagne.

Mais, dira-t-on, n'a-t-il pas été question de fonder une république canadienne-française quelque part dans le Nord-Est du Dominion? En effet, il y a eu quelques pourparlers comme cela; mais rien de plus, en somme, que quelques fanfaronnades en l'air, lancées par une poignée de têtes chaudes qui ne comptaient pas, et qui n'ont reçu ni encouragement, ni appui, ni même sympathie, d'aucun citoyen influent, d'aucun homme d'affaires en vue dans toute l'étendue de la Province. Eh bien! dira-t-on encore, et ce mouvement qui s'est fait, il y a quelques années, en faveur de l'annexion aux États-Unis? Il n'y a eu rien de tel; rien de plus, encore ici, que d'excentriques cancans qui, loin d'être pris au sérieux par personne, n'ont servi qu'à exciter la risée d'à peu près tous les citoyens marquants du pays. Mais à



HON. J. J. B. PREVOST, C.R., M.PP.,

MINISTRE DE LA COLONISATION ET DES PÊCHERIES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.



HON. W. A. WEIR, C.R., M.PP.,

ORATEUR DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC.

votre tour, mon cher monsieur d'Ontario : donnez-vous la peine de répondre à une seule question en échange des deux ou trois que vous venez de me poser. N'y a-t-il pas eu, dans votre propre province, si loyale, tout autant de commérages qu'à Québec à propos de cette même histoire d'annexion ? S'est-il écoulé un si grand nombre d'années depuis que l'annexion était prêchée—à mots couverts d'abord, plus nettement par la suite—dans l'un des principaux journaux quotidiens de Toronto, la ville loyale par excellence ? Le peuple de la province supérieure en est-il, pour cela, jugé déloyal ? Qui habite une maison de verre ne doit pas jeter de pierres.

Non, comptez plutôt sur le vrai Canadien-Français, cet homme si jaloux de ses croyances et de sa langue, si passionné pour sa nationalité et son pays natal, pour être l'un des derniers à se prononcer en faveur de l'établissement d'une république canadienne ou pour l'absorption du Canada par la République incomparablement plus grande qui s'est établie au sud de notre frontière vers la fin du 18e siècle. Que dis-je ? il sera le dernier à rien faire de tel. Il connaît trop bien, il apprécie

trop hautement les avantages dont il jouit sous le joug bienfaisant de l'Angleterre, pour désirer le moindre changement qui ferait de lui le sujet d'une autre puissance. Il est trop content de sa condition actuelle pour rêver un changement d'allégeance, fût-ce même en faveur de la République Française. Il n'a pas oublié la brutalité avec laquelle son église fut traitée au lendemain de la désastreuse campagne de 1870 et du renversement du troisième Empire, lorsque des iconoclastes sans foi ni loi en détruisirent la symbolique sculpture à grands coups de hache et de marteau. Il se souvient que, naguère encore, le vénérable chef de sa religion, le pontife qui prétend occuper la chaire de saint Pierre, proclamait que dans nul pays non catholique, et dans bien peu de pays catholiques, son troupeau n'était traité avec plus de bienveillance et de magnanimité que par la protestante Angleterre. Eh quoi ! n'est-ce pas hier que les Canadiens-Français voyaient des milliers de coreligionnaires, des religieux et religieuses, virtuellement chassés de France par la loi sur les associations, et recueillis sur le territoire britannique où ils trouvaient un sûr asile, où on leur permettait de poursuivre en

paix les œuvres pieuses et charitables dont ils professent avoir mission, à l'abri des persécutions, pouvant au moins compter sur un encouragement passif dans l'accomplissement de leur tâche ; et cela dans un temps où, chose étrange ! leur était encore interdite l'entrée de l'Ile de Jersey, peuplée pourtant de gens de leur propre race, parlant leur langue ! Il fut un temps, il est vrai, où pareille magnanimité eût paru impossible à l'Angleterre ; c'était jadis,—pas dans le bon vieux temps,—mais aux mauvais jours, qui sont disparus, espérons-le, pour ne plus revenir. Que le Canadien-Français, lui qui aime tant sa religion, puisse jamais manquer de loyauté à une nation qui s'est montrée aussi généreuse pour ces pauvres exilés de France : ce serait insulter à la vraisemblance, ce serait le supposer capable de la plus noire des trahisons et des ingratitudes !

Il est vrai qu'il tient mordicus, obstinément, à certains privilèges qui lui sont propres, priviléges que lui assurent les traités et dont il a eu la jouissance sans interruption, à vrai dire, depuis que la monarchie française a cessé de présider aux destinées du Canada ; privilèges qui lui font une position à part dans la Confé-

dération, et qui, de prime abord, semblent devoir retarder au Canada l'accomplissement de l'unité nationale. Mais pourquoi est-il si jaloux de ces prérogatives ? Ce n'est pas tout-à-fait, pas même principalement, pour des motifs intéressés. Ce n'est assurément pas pour lui un plaisir de constater qu'une ligne de démarcation—ligne à peine visible, plutôt imaginaire—le sépare de ses compatriotes d'autres nationalités. Non ! l'unique raison, c'est qu'il a la conviction que toute tentative de faire main basse sur ces privilèges, même par des voies constitutionnelles, serait le plus sûr moyen de provoquer une guerre de races, et d'entraver l'évolution naturelle et graduelle vers l'unité, évolution qui s'opère d'une manière si satisfaisante depuis surtout la réunion des différentes provinces en cette grande Confédération, dont nous sommes tous si fiers aujourd'hui. Il n'ignore pas non plus que l'oblitération de ces privilèges ne servirait qu'à fournir à un certain nombre d'esprits chagrins et turbulents,—parmi la population d'origine française ou autre,—le prétexte qu'ils appellent de tous leurs vœux pour fomenter la révolte. Il s'en trouve un peu partout, de ces fauteurs de discorde,



SIR ADOLPHE CARON, K.C.M.G.,

ANCIEN MINISTRE DE LA MILICE DU CANADA.



HON. RAYMOND PRÉFONTAINE, C.R., M.P.,

EX-MAIRE DE MONTRÉAL.
MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES
DU CANADA.

fléaux des sociétés civilisées—qui imaginent stupidement n'avoir rien à perdre, mais tout à gagner, au renversement de l'ordre établi. Leur ouvrir la porte chez nous serait reculer indéfiniment, sinon à jamais, l'éclosion du Canada, par un peuple éclairé et prospère, sous les auspices de la Grande-Bretagne, en l'une des plus belles nations que la terre ait portées.

Il est également vrai que les Canadiens-Français n'affectent pas un amour très tendre pour ce qu'on appelle la fédération impériale. Le fait est que ce n'est pas là une question de parti dans le Bas-Canada, sous quelque jour qu'on l'envisage, au point de vue national ou politique ; on peut en dire autant de chacune des autres provinces du Dominion. Il se trouve à Québec comme dans tout le reste du pays, de l'Atlantique au Pacifique, des hommes de l'une et de l'autre races, de l'un et de l'autre partis, absolument épris de l'idée parce qu'ils y voient, ou croient y voir des avantages ; il en est de même, dans les deux races et dans les deux partis de l'Atlantique au Pacifique, qui au contraire n'abordent la question qu'avec une sorte de répugnance. Il s'en suit que le

fait d'être pour ou contre la fédération impériale ne veut pas dire qu'on soit plus ou moins attaché aux institutions britanniques, plus ou moins fidèle à l'Empire. Et il est heureux qu'il en soit ainsi ; car enfin il n'y a pas si longtemps que cette tendance passait assez généralement pour une sorte de douce manie dont étaient affligés un petit nombre de gens du reste bien intentionnés, ou à tout le moins pour une théorie purement académique ; et même à l'heure qu'il est, la question est-elle encore hors du domaine de la politique pratique, à l'état de château en Espagne, quelque chose de vaporeux, vague et indéfini.

Or, par sa nature, par ses instincts mêmes, le Canadien-Français est d'allures plutôt conservatrices, et conséquemment peu enclin à s'enflammer pour les nouvelles méthodes, quelles qu'elles soient, même dans les choses les plus simples. A plus forte raison hésitera-t-il à s'aventurer le premier en des expériences aussi grosses de conséquences que celles qui touchent au gouvernement du pays. Il croit mordicus à l'antique maxime : " Let well enough alone, " il est un peu comme les honnêtes tories de la vieille école qui disent que tout changement

non absolument indispensable est en soi-même un changement pour le pire. Fermement convaincu que le Canada se trouve bien de son régime actuel d'autonomie politique, il ne peut se défendre d'un mouvement de défiance chaque fois qu'on propose quelque modification sérieuse. Il ne demande donc pas mieux que de laisser les choses telles qu'elles sont, lorsqu'il en est content, et croit—non sans raison—que le jour où s'imposera, ou même deviendra désirable un changement autonomique de quelque importance, l'évolution s'opèrera doucement, paisiblement, sans la moindre secousse, grâce au bon sens et au patriotisme de l'immense majorité des différentes nationalités qui peuplent le Dominion. En attendant, on peut dire que, si tels impérieux changements tendaient à la fédération de l'Empire, nul ne les accepterait plus cordialement ni ne les soutiendrait plus loyalement que lui.

Sur ce chapitre de loyauté au trône d'Angleterre et d'attachement aux institutions britanniques, n'entretenons donc aucune arrière-pensée sur le compte des Canadiens-Français ; depuis le jour où le Canada fut cédé à

l'Angleterre jusqu'en cette année de grâce, n'a-t-il pas d'ores et déjà prouvé sa loyauté chaque fois que l'occasion s'en est présentée ? Vers la fin du dix-huitième siècle, c'est lui, sujet colonial anglais d'origine étrangère, qui résista avec succès à ces autres sujets coloniaux d'origine anglaise qui, après s'être révoltés contre la mère-patrie, voulaient entraîner les Canadiens avec eux. C'est lui qui dès ce temps-là, refusant de voir dans la Révolution Américaine autre chose qu'une rébellion, sauva la moitié d'un continent à la couronne d'Angleterre. Max O'Rell a écrit dans le *Figaro* de Paris que, cet épisode ayant suivi de si près la cession du Canada, la raison pour laquelle les Canadiens se sont battus contre les Révolutionnaires, c'est purement et simplement qu'ils détestaient le Yankee beaucoup plus que l'Anglais. Nous n'admettons rien de tel ; mais supposant que ce fût alors la véritable raison, il faudrait en trouver une autre pour expliquer la conduite des Canadiens-Français dans une autre circonstance. Lorsqu'au commencement du siècle dernier nos voisins du Sud, des hommes de notre sang, envahirent nos paisibles campagnes, les Cana-



Photo. par Livernois, Quebec.

HON. J. C. McCORKILL, C.R., M.PP.,

ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF,
TRÉSORIER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

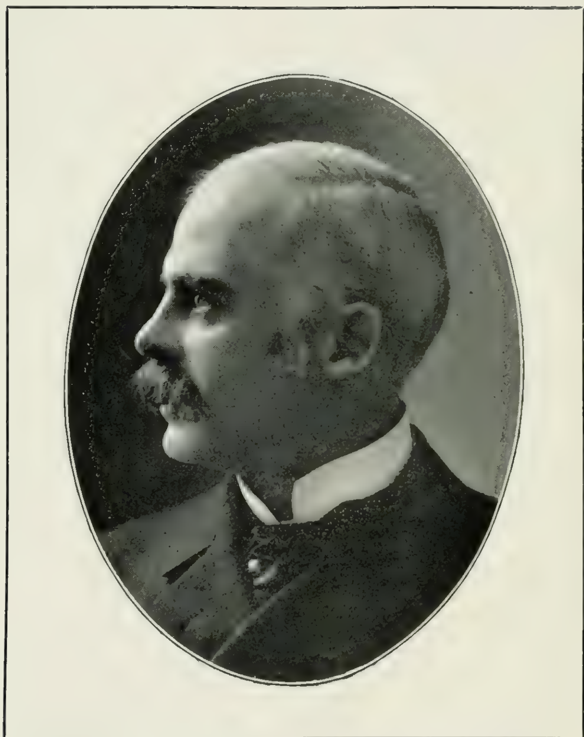


Photo. par Montminy, Québec.

HON. J. J. E. GUERIN, M.D., M.PP.,

MEMBRE DU CABINET PROVINCIAL DE QUÉBEC.

diens de nationalité française n'ont-ils pas alors fait preuve de la même valeur que les autres pour acculer l'ennemi de l'autre côté de la frontière ? Oui, et ils s'y couvrirent de gloire. La théorie de Max O'Rell tient encore moins devant cet autre fait historique de l'insurrection du Nord-Ouest, que les Canadiens-Français aidèrent si généreusement à réprimer, et dont le chef était pourtant un homme de leur propre sang, de leur propre religion. Et voilà les déloyaux !

Il est vrai que le Bas-Canada eut son Papineau en 1837, mais n'avons-nous pas nous-mêmes eu notre Mackenzie ? Avons-nous fait plus contre celui-ci que nos voisins contre leur Papineau ? N'est-il pas trop tôt pour oublier qu'après avoir acclamé la jeune Reine en 1837, et s'être battus pour la même souveraine sur ses vieux jours en 1886 comme nous venons de le rappeler, on vient de les voir combattre et mourir, côte à côte avec leurs frères d'armes anglais, pour soutenir les droits du fils de la Reine, Edouard VII, dans le Sud-Africain ? Faut-il rappeler leur enthousiaste accueil au Duc et à la Duchesse de Cornwall & York, lorsque dans leur récent tour du monde ces

Altesses Royales sont passées dans la province française du Canada ? Dans quelle partie d'Ontario, dans quelle partie du Dominion tout entier, l'héritier présomptif et sa royale compagne ont-ils reçu plus belle et plus joyeuse bienvenue ? Où leur a-t-il été présenté des adresses mieux tournées, empreintes de plus de loyauté ? Quiconque, après avoir lu les détails de cette réception dans la province de Québec, tels que relatés par la presse quotidienne des principales villes du Canada, persistera à traiter ce peuple de déloyal, méritera lui-même d'être appelé insensé, ou quelqu'autre gros mot encore plus dur.

Déloyaux, les Canadiens-Français ! Dites donc, est-ce sir Adolphe Caron ou sir Henri Joly de Lotbinière, l'ancien premier ministre de sa province, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la Colonbie Britannique, comme tel un des représentants de Sa Majesté au Canada ? ou encore M. Monk, le distingué et populaire chef des conservateurs de Québec aux communes ? Sir Antoine Aimé Dorion était-il déloyal ? Etaient-ce des déloyaux que sir E. P. Taché, l'ancien éloquent orateur du Conseil Législatif ? ou son révérendissime frère

l'illustre archevêque de Saint-Boniface, l'habile et heureux médiateur de 1870 entre le gouvernement d'Ottawa et les insurgés métis? ou sir N. F. Belleau ? ou sir Georges Cartier, l'ami et collègue de sir John A. Macdonald ? Et que d'autres noms illustres se pressent sous notre plume ! Franchement, il est pénible de se voir obligé de particulariser ainsi pour défendre nos compatriotes canadiens-français contre une imputation aussi absurde, aussi disgracieuse, aussi insolente que celle-là, accusation répandue ça et la par des gens dont la plupart ne peuvent être que des irréfléchis et des ignares, de méchants envieux, ou des fanatiques pétris de préjugés. Mais pour celui qui, comme l'auteur de ces pages, a été l'objet de tant de bontés de la part des Canadiens-Français, et qui a appris à les connaître, cette tâche, si oiseuse qu'elle soit, sera une véritable jouissance, s'il peut réussir à convaincre ses lecteurs qu'entre tous les Canadiens nuls ne professent une plus sincère loyauté envers le roi d'Angleterre que ceux de la province de Québec, si injustement calomniés.

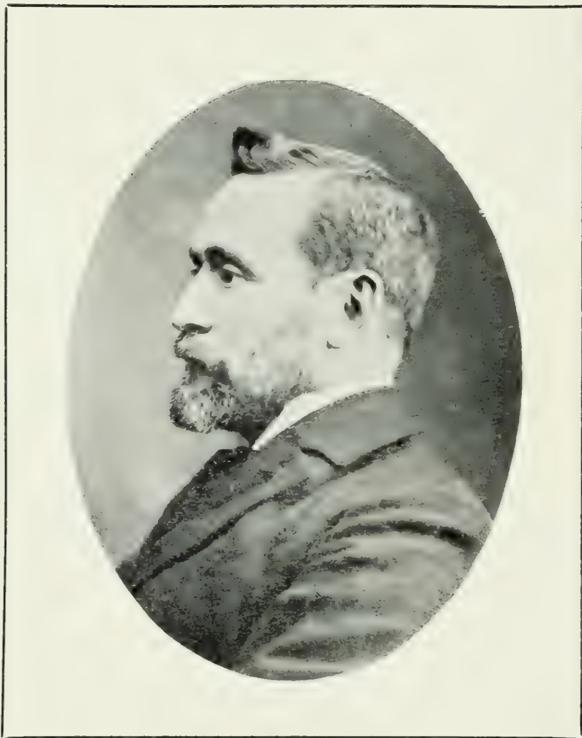
Malheureusement, il ne manque pas d'entêtés qui, s'étant habitués à l'idée contraire, y

tiennent mordicus et ne veulent entendre aucune des raisons plus haut énumérées. Il ne faut pas aller loin pour trouver des exemples de cet état d'esprit. Tous les jours, quand on cite à ces obstinés la plus récente, et non la moins éclatante des nombreuses marques de loyauté du peuple de Québec : son attitude pendant la guerre d'Afrique ; quand on lui montre le Canadien-Français s'enrôlant volontaire, allant au Transvaal, tombant sur le champ de bataille, expirant dans la poussière du veldt, ils nous répondent froidement que les Canadiens-Français en général, le premier ministre du Dominion en particulier, n'ont guère montré d'enthousiasme au premier moment et ont mollement secondé le gouvernement métropolitain lorsque le brave, mais fanatique peuple Boer jeta le gant à l'Angleterre en envahissant le Natal et la Colonie du Cap. Mais voyons, soyons de bon compte : n'y avait-il pas aussi bon nombre des nôtres qui manquaient d'enthousiasme au même moment ? Tout le peuple anglais lui-même, tous les hommes d'Etat d'Angleterre, étaient-ils alors bien chauds pour la politique sud-africaine du gouvernement Salisbury ? Ce regretté et patrio-



HON. CHARLES LANGELIER,

ANCIEN SECRETAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC,
SHERIF DU DISTRICT DE QUEBEC.



HON. R. DANDURAND, C.R.,

DE MONTRÉAL,
MEMBRE DU SÉNAT CANADIEN.

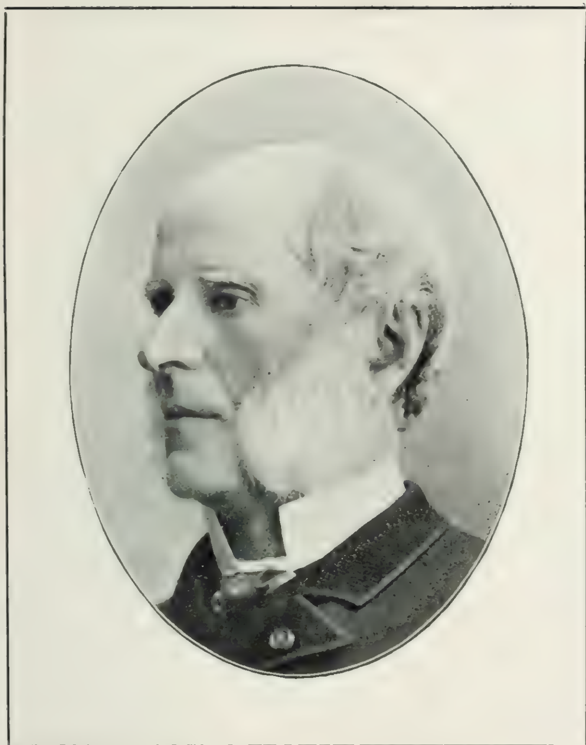
tique homme d'Etat n'a-t-il pas par la suite déclaré qu'un certain nombre d'entre eux avaient dans le temps parlé et agi comme s'ils eussent fait cause commune avec les Boers contre leur propre pays ? Même à l'heure qu'il est, est-ce que tous les grands journaux d'Angleterre, de Londres même,—ces puissants organes de l'opinion publique—sont bien unanimes à approuver la politique militaire du gouvernement ? Quelques-uns d'entre eux ne sont-ils pas tout aussi favorables aux Boers que n'importe quelle feuille de Québec ?

Sans insister davantage sur ce point, constatons tout simplement que, dès qu'on eût persuadé les Canadiens, quelle que fût leur nationalité, qu'il ne s'agissait pas d'une guerre de cupidité et de conquête ; pas d'une guerre ayant pour unique objet l'agrandissement de l'Empire, l'appât de la gloire militaire et de l'influence internationale ; pas d'une guerre pour le butin, pour enrichir les négociants anglais ; pas d'une guerre de spoliation aux dépens de l'indépendance d'un peuple brave et industrieux ; mais qu'au contraire c'était une guerre pour la défense du territoire britannique envahi par l'ennemi, une guerre pour

l'émancipation des pauvres malheureux indigènes du Sud-Africain que l'inpitoyable Boer tenait dans les chaînes d'un véritable esclavage ; une guerre pour la consécration des plus rudimentaires principes du droit des gens, une guerre imposée à la Grande-Bretagne par des bravaches dont l'intention déclarée était de chasser l'Anglais du continent et de le jeter à la mer ; une guerre, en un mot, appelée par les gémissements et les cris de détresse des Caffres et des Hottentots qui avaient jusque-là vainement demandé grâce sous le fouet de leurs traditionnels tyrans ; oh ! alors le Canada tout entier, l'Australie tout entière, la Nouvelle-Zélande tout entière, se prirent d'enthousiasme ; l'ardeur des Canadiens - Français devint égale à la nôtre, ils mirent l'épaule à la roue tout comme nous pour épargner à Victoria Reine et Impératrice la perte d'un pouce de son territoire, et pour la maintenir sur le trône du haut duquel, pendant deux générations, elle avait gouverné son empire circumterrestre de manière à se couvrir elle-même d'une gloire sans précédent, à assurer à son peuple une prospérité également inouïe, et à l'humanité des bienfaits sans nombre.

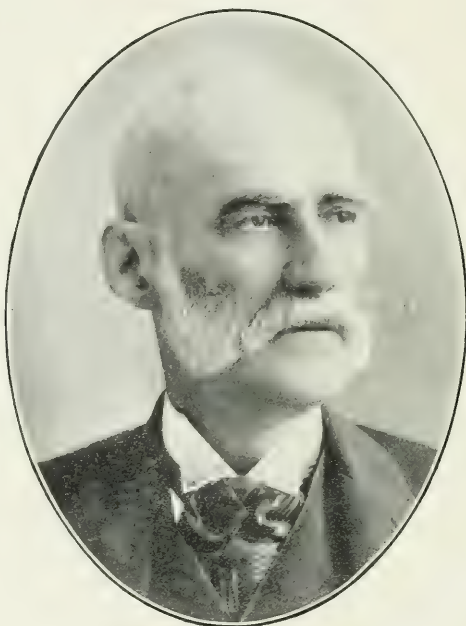
Mais dites-vous, votre premier ministre canadien-français ? N'est-ce pas un peu à contre-cœur qu'il s'est décidé à envoyer quelques contingents en Afrique ? N'a-t-il pas lanterné, atermoyé, jusqu'à ce que la poussée de l'opinion publique le fît marcher ? A contre-cœur, dites-vous ? Mais alors pourquoi n'a-t-il pas fait de son mieux pour retarder le départ des contingents au lieu de les organiser et de les expédier en toute hâte ? Il a atermoyé, dites-vous encore. Mais alors comment se fait-il que l'embarquement des troupes s'opéra à Québec moins de trois semaines, ou à peu près, après la réception du premier avis officiel intimant que cet envoi de troupes serait agréable au gouvernement métropolitain ? Si c'est là ce qu'on appelle gagner ou plutôt perdre du temps, nous voudrions savoir ce qu'on entend par célérité et promptitude à l'action. On dira peut-être que les contingents militaires des autres colonies arrivèrent à destination avant les nôtres ! Oui, mais celles-ci avaient pour elles l'avantage d'une plus grande proximité du théâtre de la guerre ; mieux que cela encore, leurs parlements étaient alors en pleine session, donc pas de difficultés constitution-

nelles pour les empêcher d'agir sur le champ, tandis que le Parlement canadien venait d'être prorogé, et les membres du cabinet étaient dispersés dans leurs provinces respectives. Si le Canada était soudainement, inopinément envahi, comme le furent les colonies sud-africaines dans l'automne de 1899, le premier ministre de la Grande-Bretagne serait-il justifiable d'envoyer des troupes à notre aide sur sa propre responsabilité personnelle, sans consulter le ministère, et avant que le Parlement eût voté les crédits nécessaires ? Et cependant sir Wilfrid Laurier n'est pas un loyal sujet britannique parcequ'avant d'envoyer des volontaires canadiens se battre pour l'Angleterre—ou, si mieux on l'aime, pour l'Empire,—à plusieurs milliers de milles de chez eux, il a tenu à procéder d'après la constitution du pays où il est premier ministre de la Couronne ! Ombres de Brougham et de Hallam ! abaissez un regard de pitié sur la naïveté poussée à ces extrémités ! Il faut que sir Wilfrid Laurier soit doué d'une patience presque sans bornes pour essuyer sans sourciller, comme il l'a fait, une bordée d'accusations aussi dénuées de bon sens et de fondement, pour ne pas dire plus.



HON. P. GARNEAU,

EX-MEMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF
ANCIEN MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC.



HON. JOSEPH SHEHYN,

DE QUÉBEC,
(ANCIEN TRÉSORIER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC).

Est-il assez heureux d'habiter les sommets, dans une sereine atmosphère qui l'enlève bien au-dessus de pareilles atteintes à son honneur et lui permet de traiter ses accusateurs avec le dédain qu'ils méritent !

Le plus grand crime de quelques Canadiens-Français à l'occasion de ces envois de troupes au Sud-Africain, c'est d'avoir pendant un certain temps affecté l'indifférence. Mais, dès qu'ils se fussent rendu compte des véritables desseins du Transvaal et de l'État-Libre d'Orange, cette apathie fit bientôt place au zèle pour la cause du gouvernement métropolitain. Les premières fumées dissipées, la vérité perça peu à peu à travers les étincelles du cable télégraphique ; dès qu'on eût distinctement compris qui était l'agresseur, et que le territoire britannique était envahi, le Canadien-Français, fidèle à ses traditions, ne tarda pas à boucler son armure et à courir à l'appel pour repousser l'envahisseur.

Mais, dira-t-on encore, n'y a-t-il pas parmi les Canadiens-Français un particulier répondant au nom de Bourassa, qui ne brûle guère d'amour tendre pour les institutions et le lien britanniques ? En effet, cet homme

public a parfois énoncé des idées qui aux yeux de ses propres amis ont pu paraître manquer de sens politique ; mais, s'il est une chose dont on ne puisse l'accuser, c'est d'avoir manqué de franchise et de conviction dans l'expression de ses opinions sur les relations du Canada avec l'Empire. Après tout ce qui a été dit sur son compte, à quoi se résument en somme ses théories ? Bien pesées, examinées à la loupe la plus impartiale, elles se trouvent être absolument les mêmes que celles que M. Monk, un autre Canadien-Français marquant, le chef des conservateurs de Québec, proclamait dans un banquet donné en son honneur par le Club Cartier de Montréal le 18 novembre 1901. Qui s'est jamais avisé de suspecter la loyauté de M. Monk à raison de ses opinions en matière d'autonomie canadienne ? Pourquoi alors accuser de déloyauté un autre homme qui pense exactement comme lui sur la même question ? Voici du reste une courte lettre que M. Bourassa a adressée aux journaux, sous sa signature, et dans laquelle il répudie nettement toute telle interprétation ; il doit tout au moins savoir aussi bien que qui que ce soit quels sont ses propres sentiments sur ces sortes de sujets.

Cette lettre dénote chez l'auteur plus de largeur d'esprit qu'on ne le suppose en certains quartiers.

L'ATTITUDE DE M. BOURASSA

Au rédacteur du HERALD :

MONSIEUR,—Vous avez jugé à propos de traduire et de reproduire dans vos colonnes l'article d'un petit journal de la campagne donnant créance à l'absurde accusation d'anglophobie lancée contre moi par la presse jingo. Cette feuille est la seule de toute la presse canadienne-française à affirmer que je ne répéterais pas dans les autres provinces ce que j'ai dit à Montréal. Tant que cette imputation est restée confinée à l'étroit horizon du journal en question, je n'en ai fait nul cas. Mais, dès que vous lui donnez publicité, permettez-moi de vous dire franc et net que je suis prêt à aller répéter mes expressions d'opinion dans n'importe quelle province anglaise. Cela n'eût-il d'autre effet que de démontrer à mes compatriotes que leurs voisins ont l'esprit beaucoup plus large que ne les représentent la plupart de nos hommes publics et de nos journaux, à mes yeux ce serait un résultat digne de quelque effort. Je suis de ceux qui regardent comme une mauvaise action le fait d'entretenir dans les esprits des légendes d'intolérance mutuelle des races ; légendes qui, si elles étaient vraies, rendraient impossible toute discussion des problèmes nationaux.

Vous admettrez que je trouve extrêmement amusant d'être représenté sous les traits d'un anglophobe de la pire espèce, quand depuis deux ans déjà, dans mes

relations constantes avec les publications des deux partis, je me suis précisément appliqué à combattre chez eux l'idée arrêtée que dans les provinces anglaises, en Ontario surtout, il règne une telle étroitesse d'esprit jingo que le droit de contradiction ou de critique n'y existe pas.

Votre etc.,

HENRI BOURASSA.

Papineauville, 29 oct. 1901.

Une autre fausse impression qui paraît avoir quelque cours dans l'Ontario, c'est que le fréquent déploiement du drapeau tricolore dans la province de Québec est un signe manifeste de déloyauté à l'égard de la Grande-Bretagne. Rien de moins fondé : on se trompe du tout au tout sur le mobile de ces manifestations, et M. Louis Fréchette l'a éloquemment démontré dans une récente harangue devant la Société Royale du Canada, à Ottawa. Le passage est court, traduisons-le :

" Il peut paraître quelque peu bizarre aux yeux des étrangers, dit M. Fréchette, de voir tant de drapeaux français arborés à l'occasion de nos fêtes publiques, à Montréal, à Québec, à Ottawa même. Ceux qui nous connaissent mieux, et qui ne nous jugent pas de ouï-dire ou à distance, sont moins étonnés, parcequ'ils savent que ce symbole n'a dans notre pensée aucune signification politique quelconque, que ce n'est rien de plus pour nous que l'emblème de nos origines ; ils sa-

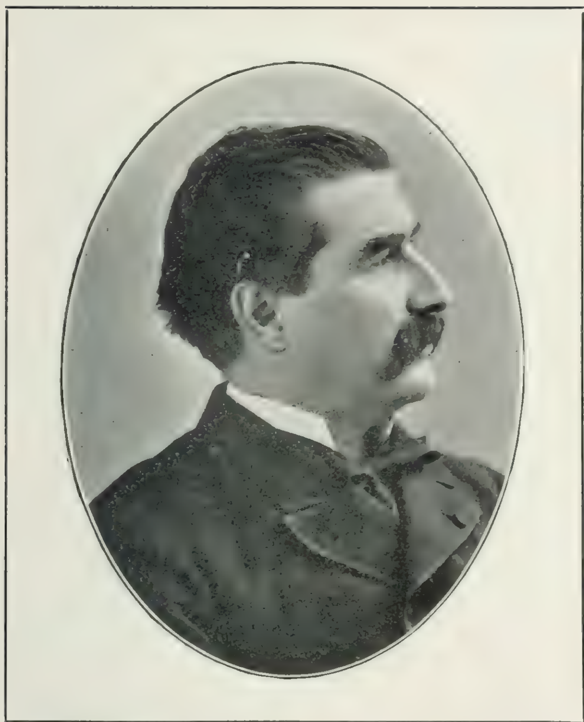
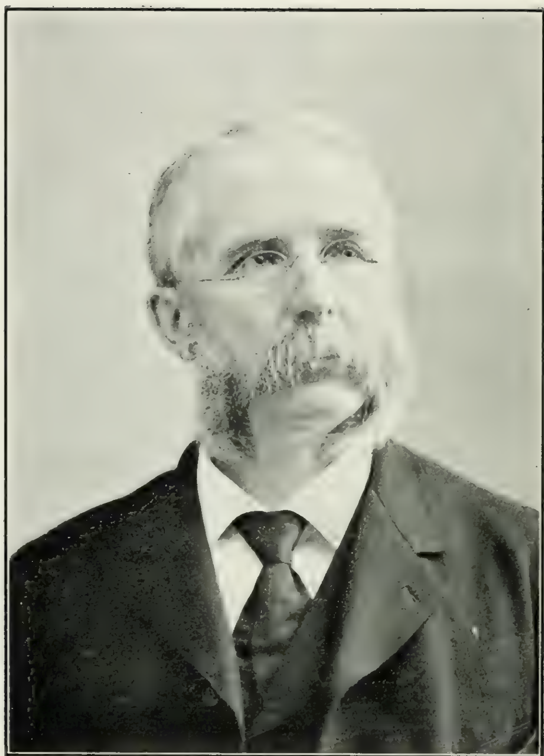


Photo. par Montminy, Québec.

FEU L'HON. HONORÉ MERCIER,

PREMIER-MINISTRE DE QUÉBEC DE 1887 A 1891.



HON. E. J. FLYNN, LL.D., C.R,

(EX-PREMIER-MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC),
CHEF DE L'OPPOSITION PROVINCIALE.

vent en effet que, si nous sommes fiers de le voir flotter sur nos têtes, nous n'en sommes pas moins reconnaissants à l'égard des institutions britanniques, qu'elles-mêmes sont assez haut placées et assez libérales pour ne pas prendre ombrage de cet inoffensif pavoisement.

" Oui, mesdames et messieurs, nous aimons le drapeau du pays de nos ancêtres, tout comme les Canadiens-Anglais aimeraient le drapeau de leur mère-patrie si les rôles étaient renversés ; mais c'est un drapeau loyal, et—je le proclame ici avec toute l'emphase possible—le jour où ce drapeau serait synonyme de déloyauté, toutes choses égales d'ailleurs, vous n'en verriez pas un seul arboré dans toute la province de Québec ! "

Que M. Bourassa et ses compatriotes restent donc français de sentiment ; qu'ils aient le culte des classiques français, qu'ils conservent une éternelle affection pour le beau pays d'où leurs aïeux sont venus au Canada : qu'y a-t-il en tout cela qui ne soit compatible avec la loyauté britannique ? Ne réclamons-nous pas nous-mêmes la même liberté ? Un Canadien d'origine écossaise ou irlandaise n'aime-t-il pas, tout autant que M. Tarte, voir les couleurs du pays de ses pères flotter à la proue de son bateau de plaisance ? Il y a parmi nous des gens qui ont dans leur cœur un coin tout chaud pour la " Merrie England ". D'autres répètent la vibrante apostrophe du barde écossais à son pays :

O Caledonia, stern and wild,
Meet nurse for a poetic child,
Land of brown heath and shaggy wood,
Land of the mountain and the flood,
Land of my sires, what mortal hand
Can e'er untie the filial band
That knits me to thy rugged strand ? (1)

Et que d'autres aiment à exprimer avec le poète leur amour passionné pour l'Ile Emeraude !

Though bright are England's fountains,
And fertile are her plains ;
Though Scotia's lofty mountains
Where savage grandeur reigns ;
While 'mid their charms I wander
My thoughts I turn the while,
And seem of thee the fonder,
My own Green Isle. (2)

---

(1) Traduction littérale de ces vers de Walter Scott :
O Calédonie, austère et sauvage,
Digne nourrice du poète ton enfant,
Terre des sombres bruyères et des bois touffus,
Terre des montagnes et des torrents,
Terre de mes aïeux, quelle main mortelle
Pourra jamais dénouer le lien filial
Qui m'attache à tes pittoresques rivages ?

(2) L'Angleterre a ses eaux ruisselantes,
Et ses fertiles plaines ;
L'Ecosse a ses altières montagnes
Où règne la sauvage beauté ;
Je passe au milieu de leurs enchantements,
Mais ma pensée vole ailleurs,
C'est toi plus que toute autre que j'aime,
O mon Ile verdoyante !

Oui, si nous étions nés là, si nous y avions assez vécu pour nous familiariser avec la beauté de ses paysages et avec la chaude hospitalité de son peuple, lequel d'entre nous, à la pensée de ne plus jamais revoir l'éternelle verdure des collines et des vallées d'Erin, ne sentirait les larmes monter à ses yeux? lequel d'entre nous ne serait tenté de s'écrier, le cœur gros, la tête pleine de l'ineffaçable souvenir et des impérissables visions d'Erin :

O Sogarth aroon, sure I know life is fleeting,
Soon, soon, in the strange earth my poor bones will lie ;
I have said my last prayer and received my last blessing,
And, if the Lord's willing, I'm ready to die :
But, Sogarth aroon, can I never again see
The valleys and hills of my dear native land ?
When my soul takes its flight from this dark world of sorrow
Will it pass through old Ireland to join the bless'd band ? (*)

(*) O Sogarth aroon, je sens la vie s'envoler.
Bientôt, bientôt, mon corps reposera dans cette terre étrangère.
J'ai dit ma dernière prière, reçu ma dernière bénédiction,
Si c'est la volonté du Seigneur, je suis prêt à mourir.
Mais, Sogarth aroon, ne verrai-je donc plus jamais

O Sogarth aroon, I have kept through all changes
The thrice-blessed shamrock to lay o'er my clay,
And, oh ! it has minded me often and often
Of that bright-smiling valley, so far, far away ;
Then tell me, I pray you, will I ever again see
The place where it grew on my own native sod ?
When my body lies cold in the land of the stranger,
Will my soul pass through Erin on its way to our God?

Allons donc, au lieu de regarder le Canadien-Français de travers et de décréter qu'il n'y a pas de place en son cœur pour l'Angleterre parce que son tempérament le porte à

Les vallées et les collines de mon cher pays natal ?
Lorsque mon âme prendra son essor loin de cette vallée de larmes,
Dans son vol vers les cieux, passera-t-elle par la vieille Irlande ?

\- - - - -

O Sogarth aroon, j'ai conservé toute ma vie,
Le trèfle trois fois béni qui sera déposé dans ma tombe,
Oh ! combien souvent m'a-t-il rappelé le souvenir
De cette riante vallée, là-bas, là-bas !
Dites-moi, je vous en prie, reverrai-je au moins une fois
Le coin de terre où il est né comme moi ?
Lorsque ma froide dépouille reposera dans cette terre étrangère,
Avant de retourner à Dieu, mon âme passera-t-elle par l'Irlande ?

N. B.—Sogarth aroon, locution celtique, veut dire : Saint prêtre !

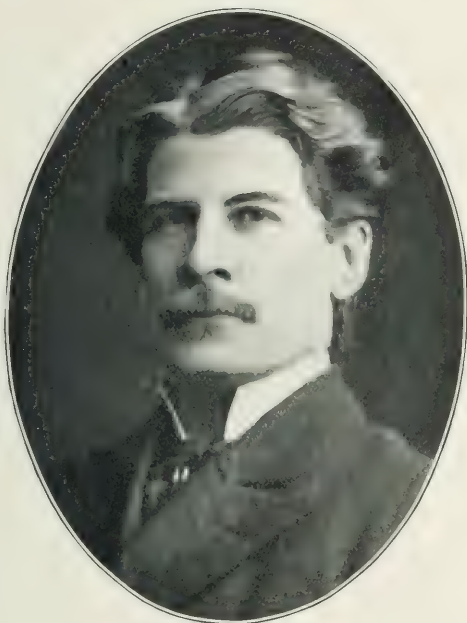


Photo. par Montminy, Québec.

HON. P. A. CHOQUETTE,

DE QUÉBEC,
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE.

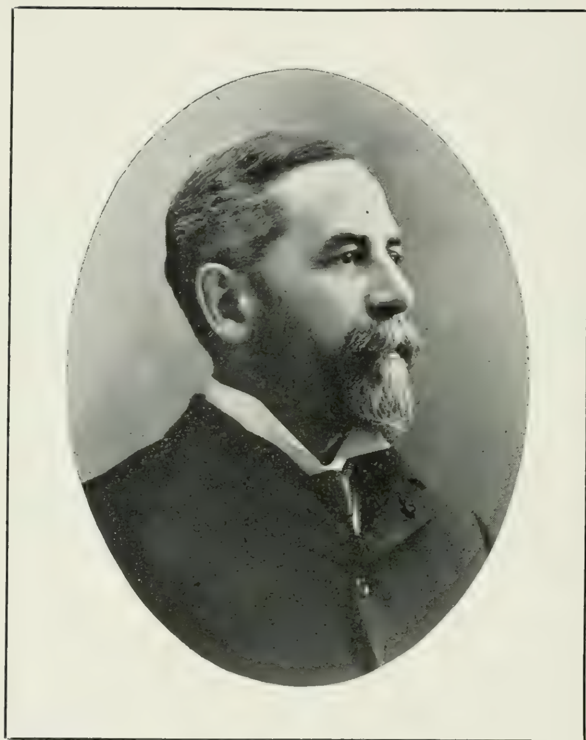


Photo. par Montminy, Québec.

HON. NÉMÈSE GARNEAU,

DE QUÉBEC,
REPRÉSENTANT DE LA DIVISION SHAWINIGAN
AU CONSEIL LÉGISLATIF.

affirmer son amour pour la France, il faudrait plutôt lui tresser des couronnes, le louer chaudement d'avoir si bien conservé le culte du pays des intrépides Cartier et Champlain, du pays qui donna le jour au saint et savant François de Laval-Montmorenci, du pays qui, —on aura beau dire et beau faire—fut le premier à fournir des pionniers et des martyrs, grands cœurs, âmes de géants, héros dans la vie et dans la mort, auxquels le Canada doit sa naissance au christianisme et l'éclosion de sa civilisation au sein même des ténèbres de la barbarie.

On est toujours certain de rencontrer, ça et là, des gens de parti-pris qui ne veulent rien croire ni se laisser convaincre de quoi que ce soit, comme qui dirait des sourds qui ne veulent rien entendre. L'espèce n'est pas inconnue dans notre beau Dominion, pas même dans notre province si éduquée et si libérale d'Ontario, où il s'en trouve quelques spécimens. A les entendre, ce qu'ils en font n'est pas affaire d'entêtement, ni de fanatisme ; oh ! non, tout au plus un peu de fermeté de caractère, rien que cela, et s'il est une qualité qu'ils aiment qu'on leur reconnaisse par-dessus toutes,

c'est d'être bons enfants, bien raisonnables. On vient de prouver de toute évidence à ces braves gens qu'il n'y a pas le moindre bon sens à supposer les Canadiens-Français moins loyaux qu'eux-mêmes envers l'Angleterre ; alors ils se rebiffent, et pour atténuer ou tout au moins dénaturer ce qu'ils ne peuvent plus longtemps réfuter, ils disent que, si la population française de Québec est loyale, c'est par pur intérêt, par calcul, parce que le régime britannique lui assure des privilèges qu'elle n'aurait jamais obtenus d'aucune autre puissance. Nous mettrions ces excellentes personnes dans un joli embarras si nous leur demandions une consciencieuse analyse des mobiles de leur propre loyauté, à eux qui s'en vantent si bruyamment. Hélas ! l'intérêt, l'égoïsme sous ses mille formes de Protée, ne semblent-ils pas être à la base même de la plupart de nos actions, même de celles qui ont tous les dehors du désintéressement ? sont-ils parfaitement étrangers à notre loyauté envers la mère-patrie ? n'est-il pas vrai que ce louable sentiment provient pour la plus large part de notre intime conviction d'être incomparablement plus en sûreté et con-

fortables de toutes manières sous le régime britannique que nous ne pourrions l'être sous aucun autre !

Il est convenu que nous, Canadiens de langue anglaise, avons la vanité britannique joliment développée : il n'est pas de gouvernement aussi éclairé, aussi libre que celui de la Grande-Bretagne, pas d'armée aussi brave que la sienne, pas de marine aussi puissante, pas de marins, pas de soldats comme les siens, et naturellement il n'est pas d'aussi glorieux drapeau que le drapeau britanique. Nos compatriotes de langue française sont-ils entièrement étrangers à ce genre de fierté nationale ? "Sous ce drapeau je suis né, sous ce drapeau je mourrai :" telle est la profession de foi que feu sir John A. Macdonald légua au peuple canadien tout entier, c'est avec ces paroles qu'il se présenta devant le peuple non longtemps avant d'être emporté par la mort. Or, voici un fait notable : les Canadiens-Français voulurent prouver qu'ils endossaient cette allégeance, en donnant un cordial appui au parti conservateur dans les élections générales qui survinrent peu après, et où l'illustre chef livra sa dernière bataille et gagna sa dernière vic-

toire ! Il faudrait donc croire que, chez eux comme chez nous, il y a du sentiment britannique, tout autant que de l'intérêt, dans leur loyauté au trône d'Angleterre.

L'auteur de ces lignes voudrait se tromper, mais il ne peut se défendre de croire que l'imputation de loyauté si souvent lancée contre le peuple français de la province de Québec a d'abord germé dans le cerveau honnête, mais décidément obtus, de certains ultra-protestants incapables, apparemment, de croire qu'un fervent catholique romain puisse faire un bon sujet britannique, surtout depuis la promulgation des décrets du fameux concile du Vatican il y a une trentaine d'années. Possiblement loyal, le fanatique Musulman des Indes, le fétichiste Indou aussi ; mais un catholique romain ? jamais ! c'est une impossibilité. Après tout, il ne faut pas être trop sévère pour les bons protestants qui professent cette opinion, si peu charitable qu'elle soit, car on l'a vue insinuée, peu après la dissolution du Concile en question, sous la signature même d'un polémiste qui était alors considéré le plus grand homme d'État l'Angleterre, feu W. E. Gladstone. Il est vrai de dire que la fausseté de l'argument



F. D. MONK, C.R., M.P.,

DE MONTREAL.



HON. N. A. BELCOURT, C.R., M.P.,

D'OTTAWA,

ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

fut peu après démasquée par un autre polémiste, supérieur au premier, comme intelligence du moins : feu J. H. Newman, dans une lettre, restée célèbre, adressée au duc de Norfolk.

Ce serait peut-être rendre un bon service aux protestants en question, les porter dans tous les cas à plus de modération, que de leur demander, chaque fois qu'ils se font juges de la loyauté de leurs compatriotes catholiques, de ne pas perdre de vue que feu sir John Thompson était catholique romain lui aussi, ce qui ne l'a pas empêché de recevoir de sa souveraine plus d'honneurs qu'aucun autre premier ministre colonial de son temps ; et cependant la bonne reine Victoria ne devait pas ignorer qu'elle avait affaire à un converti qui avait été élevé au sein d'une des plus rigides sectes protestantes. Il en est de même, dit-on, de plus d'un des généraux anglais les mieux réussis de la guerre sud-africaine ; qui a jamais osé suspecter leur loyauté ? Il en est de même d'une multitude de fusiliers irlandais enrolés dans l'armée britannique ; et pourtant, par leur intrépidité sur les champs de bataille du veldt africain, dont ils ont rougi le sable de

leur sang, ils ont conquis, pour leur compatriotes dans l'armée, le privilège si longtemps refusé, si tardivement concédé, de pouvoir piquer le cher petit trèfle d'Irlande sur leur tunique à chaque anniversaire de leur saint patron. Le défunt marquis de Bute était catholique ; il fut trouvé assez loyal pour occuper un siège à la Chambre des Lords aux côtés des évêques anglicans et de la noblesse presbytérienne d'Ecosse. Le présent duc de Norfolk est catholique ; ce grand maréchal héréditaire d'Angleterre a donné une preuve de loyauté à sa protestante souveraine en résignant son portefeuille dans le gouvernement de Salisbury pour aller se battre contre les Boers au Transvaal. Ceux qui n'ont pas oublié leur histoire d'Angleterre savent que plus d'une longue et noble lignée de loyales familles catholiques romaines remonte, de génération en génération, au règne d'Elizabeth, lorsque lord Howard, qui était aussi un brave catholique, eut le glorieux commandement de la petite flotte de la protestante Angleterre contre l'invincible Armada de la catholique Espagne. Impossible de remonter plus haut dans l'histoire, car Dieu sait, si, avant l'époque du père d'Eliza-

beth, il y avait en Angleterre autre chose que des catholiques pour être loyaux ou non. Mais il il nous semble voir ce marin catholique romain, lord Howard, engagé dans une partie de quilles avec Drake, Hawkins et Frobisher, à Plymouth Hoe, près du lieu où s'élève aujourd'hui un monument à la mémoire de ces grands hommes, ce jour même de juillet 1588 où arrivait la nouvelle que la flotte espagnole était presque en vue de terre. En vrais Anglais, ils terminèrent tranquillement leur partie, puis gagnèrent leurs vaisseaux et firent mettre à la voile à la rencontre de l'ennemi, remportant bientôt pour la protestante Elizabeth l'une des plus brillantes victoires qui aient jamais illustré la marine de guerre d'Angleterre !

Tout de même, il faudra continuer à croire les Canadiens-Français incapables de loyauté parce qu'ils ont le malheur d'être de souche française, et le plus grand malheur encore d'être de dévôts catholiques ! Franchement, il est révoltant d'entendre dire, insinuer même, que la nationalité ou la religion du sujet peut être un empêchement dirimant, assez pour mettre un homme hors concours dans les grands tournois de loyauté et de dévouement au souverain

constitutionnel. Mais ! la vraie déloyauté, c'est au contraire le fait de ces mauvais génies, qu'ils soient français ou anglais, catholiques ou protestants, qui font d'incendiaires appels aux passions nationales ou religieuses, afin d'allumer la discorde et de pousser les deux races l'une contre l'autre, au lieu de seconder les pacifiants efforts des bons citoyens et de travailler à écarter toutes les causes de malentendu entre les populations de Québec et d'Ontario, de manière à établir des relations plus étroites entre ces deux voisines, et à les réunir dans une cordiale coopération pour assurer le rapide développement de la nouvelle nation qui vient de se dresser dans l'Amérique du Nord. Oui, les vrais déloyaux sont les fauteurs de discorde, et non ceux qui, en 1896, ont envoyé aux Communes une majorité assurant le choix d'un Canadien-Français catholique comme premier ministre du Canada ; non pas, empressons-nous de le dire, parce qu'il est français et catholique, mais parce qu'il n'y avait manifestement dans les rangs des Réformistes nul autre homme d'Etat aussi digne que lui d'occuper une position aussi élevée, à laquelle s'attache autant de respon-



Photo. par Montminy, Québec.

HON. S. N. PARENT, C.R.,

(EX-PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC),
PRÉSIDENT DU CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL
ET MAIRE DE QUÉBEC.



HON. AMÉDÉE ROBITAILLE, C.R., M.P.P.,

EX-SECRÉTAIRE ET RÉGISTRAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

sabilité que d'honneur. L'auteur de ce livre, tout protestant et Ontarien qu'il est, se plaît à attester que des milliers de ses coreligionnaires sont comme lui enchantés de ce que le premier ministre n'est ni d'origine anglaise, ni de la religion réformée ; car le peuple de ce pays, en plaçant sir Wilfrid Laurier où il est, ne pouvait mieux faire éclater au grand jour le triomphe de la vraie idée libérale, au moins pour ce qui concerne le Canada : c'est que l'origine ou les croyances religieuses d'un homme, le fait d'être français ou catholique, ne lui ferment pas le chemin des plus hauts honneurs que puisse conférer la puissance souveraine. Tel est le principe que le peuple canadien a voulu consacrer d'une façon décisive. Plusieurs d'entre nous connaissent, pour l'avoir lu, le récit des actes de flagrante injustice, poussés jusqu'à la cruauté, des horribles persécutions jadis perpétrées dans une autre partie de l'empire sous le couvert de honteuses lois pénales. Le peuple de ce libre et heureux Dominion a voulu montrer qu'il ne tolèrerait pas un seul instant la moindre tendance à introduire ici des méthodes dont l'application pourrait aboutir à quelque chose d'analogue. Rien de ce qui ressemble aux

incapacités pour cause de religion ne saurait trouver place dans nos livres de statuts. En attendant, l'un des plus impérieux devoirs du peuple canadien est de favoriser l'harmonie et le bon vouloir entre protestants et catholiques. Un poëte catholique a admirablement rendu cette pensée inspiratrice dans les stances qui suivent :

Your glass may be purple, and mine may be blue,
But while they are filled from the same bright bowl,
The fool that would quarrel for difference of hue
Deserves not the comfort they shed o'er the soul.

Shall I ask the brave soldier who fights by my side
In the cause of mankind, if our creeds agree?
Shall I give up the friend I have valued and tried
If he kneel not before the same altar with me?

From the heretic girl of my soul should I fly
To seek somewhere else a more orthodox kiss?
No ! perish the hearts and the laws that would try
Truth, valour or love by a standard like this.(*)

(*) *Traduction littérale :*

Votre verre peut être pourpre, le mien peut être azur,
Mais, comme ce qu'ils contiennent vient du même brillant flacon,
L'insensé qui chicanerait sur la couleur de la coupe
Ne mériterait pas le bien qu'elle fait au cœur.

Demanderai-je au brave frères d'armes qui combat à mes côtés



HON. HORACE ARCHAMBEAULT, C.R.,

ORATEUR DU CONSEIL LÉGISLATIF.



Photo. par Livernois, Québec.

FEU ERNEST PACAUD,

DIRECTEUR DU "SOLEIL" DE QUÉBEC.

Il est indéniable que les bons catholiques réclament le droit de désobéissance aux ordonnances séculières portant atteinte à leurs devoirs de conscience ; mais n'en est-il pas exactement de même des bons protestants ? ceux-ci ne soutiendraient-ils pas, avec la même fermeté que ceux-là, que lorsque l'obéissance au pouvoir séculier fait violence à la conscience de l'administré,— ou, ce qui revient au même, si elle entraîne la désobéissance à Dieu,—alors il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ! La main sur la Bible, ce livre sacré auquel ils attachent une telle importance, ne se croiraient-ils pas tenus en honneur de suivre l'exemple de ceux qui, lorsque l'autorité voulait leur interdire l'accomplissement de ce que la conscience leur imposait comme un devoir, répondaient : " Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu ;

Pour la cause de l'humanité, si sa foi est la mienne ?
Devrai-je rompre avec un vieil ami éprouvé
Parce qu'il ne s'agenouille pas au même autel que moi ?
Devrai-je me séparer de la femme hérétique que j'aime
Et chercher ailleurs un baiser plus orthodoxe ?
Non ! périssent plutôt les lois et les législateurs
Qui mesureraient à pareille aune la vérité, la valeur et l'amour."

car nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et entendues." Ne diraient-ils pas, empruntant les paroles mêmes de Saint Pierre: "Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes?"

Ne se rappelleraient-ils que plus d'un chrétien des premiers siècles refusa d'avoir la vie sauve même en jetant un grain d'encens sur l'autel des païens? Assurément, en pareil cas, tout homme consciencieux, craignant Dieu, refuserait d'obéir. Ce n'est pas à dire qu'il se révolterait; non, car si la désobéissance est parfois un devoir, la révolte ne l'est jamais, nous parlons de la révolte à main armée contre l'autorité régulièrement établie. Est-il un seul protestant convaincu qui ne tienne en grand honneur la mémoire de Ridley et de Latimer parcequ'ils ont souffert la mort plutôt que d'obéir à un ordre que réprouvait leur conscience? Quel est le protestant, le protestant sincère et non l'indifférent, qui à l'heure qu'il est condamne les protestataires du Covenant d'Ecosse pour avoir refusé d'obéir à leur légitime souverain parcequ'ils ne pouvaient le faire sans renier leurs principes? Quel est le protestant de nos jours qui blâme les Quakers de se



Photo. par Montminy, Québec.

J. B. LALIBERTÉ,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC,
ET L'UN DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS DE LA VIEILLE CAPITALE.



FEU L'HON. ARTHUR PAQUET,

QUI FUT MEMBRE DU SÉNAT CANADIEN
ET L'UN DES NOTABLES INDUSTRIELS DE QUÉBEC.

refuser au service militaire, parceque la conscience du Quaker lui dit que c'est un mal ? Pas un seul. Et pourquoi ? Parceque les protestants croient à la liberté de conscience. Aussi ne sauraient-ils contester aux autres ce qu'ils réclament avec tant de conviction pour eux-mêmes ; et par conséquent ils devraient être les derniers à blâmer les catholiques parce que, plutôt que de désobéir à ce qu'ils croient être la voix de Dieu, ils préfèrent désobéir à certaines ordonnances du pouvoir séculier.

A tout événement, il n'y a plus la moindre raison de craindre que jamais désormais, dans aucune partie de l'Empire Britannique, l'autorité établie ne cherche à forcer qui que ce soit —chrétien, juif, mahométan ou même païen— à faire ce qui est contraire aux dictées de sa conscience.

CHAPITRE IV

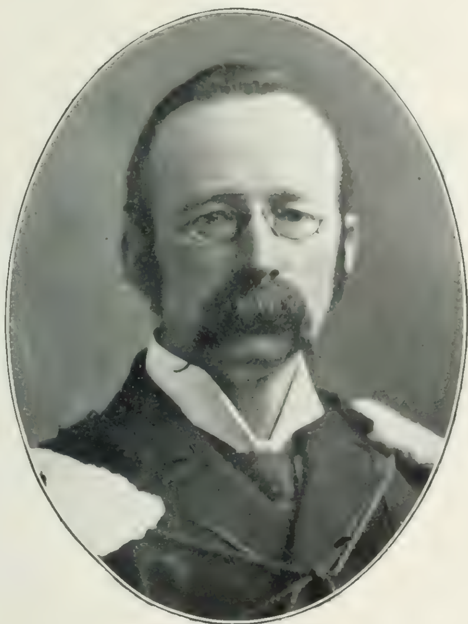
EXERCICE DU CENS ÉLECTORAL

Un trait remarquable de la vie canadienne-française, qui échappe peut-être à l'attention du touriste qui passe, mais que les Anglais résidents ne tardent pas à observer, c'est la rapide vulgarisation de la revue et surtout du journal quotidien. Il est peu de foyers si pauvres qu'un bon journal n'y arrive régulièrement ; l'abonnement aux feuilles quotidiennes est chose beaucoup plus commune qu'il y a quelques années. Quoi qu'on puisse dire de la presse française de Québec, il faut lui rendre ce témoignage qu'elle est singulièrement — à vrai dire absolument — vierge de rien qui ressemble à l'immoralité ou à l'irréligion, et que dans l'ensemble elle enseigne et instruit impartialement et intelligemment ses lecteurs sur les grandes questions courantes. Cette diffusion a eu un bon effet, très visible par une remarquable recrudescence d'intérêt pour les affaires du gouvernement de la Province et du Dominion. Quant aux affaires de paroisses et

de municipalités, de tout temps les Canadiens-Français ont soigné cette partie, et ont toute raison de les croire généralement administrées avec honnêteté, de même qu'avec toute l'économie compatible avec les besoins du service : ce qui, après tout, est l'économie la mieux entendue. On n'aurait pas toujours pu en dire autant de l'administration des affaires de la Législature provinciale et du Parlement fédéral. C'est ce que leur ont appris les journaux, de plus en plus répandus. Ils ont renseigné le peuple sur la véritable signification de certains mots classiques, comme " pots-de-vin, tours de bâton, boodlage," etc. Or, ces braves gens, peu rompus aux roueries du métier, ne conçoivent pas que leurs représentants à l'Assemblée Législative ou à la Chambre des Communes ne puissent gérer les affaires du pays avec tout autant de probité et de soin que leurs mandataires dans les conseils municipaux ; et c'est ainsi qu'il leur est déjà arrivé à plus d'une reprise de manifester très clairement leur mauvaise humeur aux polls. N'avaient-ils pas lu dans leurs journaux que ceux qu'ils avaient envoyés à l'un ou l'autre parlement s'étaient rendus coupables d'actes de corruption ou de

malversation, à divers titres, soit par incitation ou participation, soit par approbation ou par improbation, soit par paroles ou en action, directement ou indirectement, comme disent les grimoires ? L'opération a pu se faire sans éclat, sans grand bruit ; peu ou pas du tout d'"indignation meetings"; à la surface, tout a pu paraître tranquille ; mais il est une chose certaine : c'est qu'une fois que le contribuable de Québec a devant lui les pièces à conviction, une fois qu'il s'est bien convaincu qu'un de ses représentants au Parlement a abusé de sa confiance, le prévaricateur peut dire : "Mon affaire est faite." A son grand chagrin, il découvre à l'élection prochaine que ses déviations de la ligne droite n'ont pas échappé aux argus de l'urne électorale. Il n'aura peut-être pas contre lui le vote canadien-français compact, mais tout de même assez pour assurer l'élection de son concurrent, pourvu, bien entendu, que celui-ci soit un honnête homme qui n'ait jamais lui-même démérité de la confiance publique, et qu'il ait tous les autres titres voulus au suffrage des électeurs.

Et c'est ce peuple qu'on accuse de se laisser influencer, dans l'exercice de ses droits politi-



M. D. BROCHU, M.A., M.D.,

DE QUÉBEC,

FONDATEUR ET ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS
DE LANGUE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD,
VICE-PRÉSIDENT DU BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE,
SURINTENDANT DE L'ASILE DE BEAUPORT.



Photo. par Livernois, Québec.

L. E. GRONDIN, M.A., M.D.,

DE QUÉBEC,
PROFESSEUR AGREGÉ À L'UNIVERSITÉ LAVAL.
FONDATEUR DE L'HOPITAL GRONDIN.

ques, par des préjugés nationaux ou religieux ? Comme de raison, il a l'orgueil de sa race, et avec raison ; il est tout juste que, *cæteris paribus*, il donne la préférence aux hommes de son sang. Là-dessus, les Anglais, les Irlandais, les Ecossais de ce pays devraient être les derniers à lui jeter la pierre, attendu qu'ils en font eux-mêmes tout autant. Il est fier d'appartenir à une race qui a donné au monde une si brillante phalange d'hommes et de femmes illustres, qui a peuplé le firmament de la Science, des Arts, des Lettres et de l'Eglise d'une si belle constellation, qui a donné naissance à l'aventureux Bougainville, à l'incomparable Bouguereau, au profond et versatile Châteaubriand, à l'éloquent et pieux Fénelon, à l'inimitable épistolière Madame de Sévigné, à la célèbre Madame de Staël, auteur de *De l'Allemagne*, et à tant d'autres de vénérée mémoire. Eh bien ! quoi ! n'y a-t-il pas des gens qui prennent en pitié quiconque n'est pas prêt à reconnaître que les Anglais sont de toutes façons le plus beau peuple que la terre ait porté, le peuple le plus brave, le plus noble, le plus fin, le plus instruit, le plus inventif, le plus intègre, et même, d'après la tocade

anglo-israëlite, l'une des plus vieilles races du monde préhistorique ?

Sans doute, l'histoire des derniers siècles donne raison à l'Anglais de s'enorgueillir de sa lignée. Il a raison d'être fier des merveilleux progrès qu'il a faits dans les arts de la paix non moins qu'en ceux de la guerre, fier de ce que son pays a opéré dans presque toutes les contrées sur lesquels s'étend son pacifique empire, fier de ce que fait encore aujourd'hui l'Angleterre pour le relèvement des peuples qui hier étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres morales, que n'avait pu percer un seul rayon de la glorieuse lumière éternellement projetée de la Croix du Calvaire ! Pourquoi donc qui que ce soit d'entre nous jetterait-il la pierre au Canadien-Français, pourquoi suspecterions-nous sa loyauté à la Grande-Bretagne, parce qu'il s'enorgueillit de descendre d'une nation qui ne fut pas toujours l'inférieure émule de l'Angleterre dans l'œuvre civilisatrice du monde ; d'une nation qui, il y a quelque trois cent cinquante ans, chassait les Anglais hors de Calais, leur dernier pied à terre dans le pays qui vit les batailles d'Azincourt et de Poitiers, et où le Prince Noir avait gagné

ses éperons à Crécy en 1347, de sorte que désormais nul monarque d'Angleterre ne pût s'intituler à bon droit comme autrefois : " roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande " ? Oui, les Canadiens-Français sont fiers de leur race, et ce serait une honte qu'ils ne le fussent point. Mais ce légitime orgueil de race ne les aveugle pas sur les fautes de ceux de leurs compatriotes qui aspirent aux honneurs parlementaires ; et s'ils préfèrent en thèse générale voter pour un homme de leur langue et de leur sang, cela ne les empêche jamais, dans la pratique, de déposer leurs bulletins en faveur d'un Anglais, d'un Irlandais ou d'un Ecossais, s'il est honnête, plutôt que d'un Canadien-Français sur la vertu duquel ils ont des doutes.

Mais, étant concédé que ceci soit vrai au point de vue national, les choses se passent-elles de même au point de vue de la religion ? Si ces électeurs se laissaient indûment influencer par des considérations d'ordre religieux, comment pourrait-on dire qu'ils exercent leur droit politique avec indépendance, et qu'ils choisissent leurs mandataires selon leurs mérites ? Il ne manque pas de gens,—et les Canadiens - Français sont à coup sûr du

nombre,—qui ont la naïveté de croire que la croyance au christianisme est l'une des conditions indispensables à exiger de tout homme qui se présente pour siéger dans les chambres législatives d'un pays soi-disant chrétien ; car, disent-ils, comment des chrétiens peuvent-ils croire que leurs représentants légifèreront ou pourront légiférer pour le plus grand bien du pays s'ils ne croient tout d'abord à la révélation de la volonté divine, qu'on appelle communément la religion chrétienne ? De fait, pour un Canadien-Français, la religion est la première et suprême affaire, celle qui doit primer toute autre. Et pourquoi en serait-il autrement ? Cette foi qu'il professe est la même qui a traversé dix-neuf siècles, qui a subi l'épreuve des plus rudes assauts, des plus barbares persécutions, de la part des Juifs, des païens, des infidèles ; elle a exalté l'homme sur des sommets incomparablement plus élevés que les autels où se pavanaient nos ancêtres païens ; elle a opéré des prodiges partout où ses doctrines ont été accueillies avec sincérité, partout où l'on s'est loyalement efforcé d'obéir à ses commandements. Notre héros est-il donc à blâmer parcequ'il tient à son *credo* avec toute



VICTOR CHATEAUVERT, EX-M.PP.,

DE QUÉBEC.



M. WM. POWER, M.P.,

QUÉBEC-OUEST.

l'ardeur et toute la sincérité de son cœur passionné, et parcequ'il estime qu'une profession de foi chrétienne doit être la condition *sine quâ non* de son suffrage de citoyen ? Au contraire, ne serait-il pas à souhaiter pour le bien du Canada que tout son peuple fût animé du même esprit de foi, et s'inspirât de l'exemple du pieux Canadien-Français en réglant sa vie sur les préceptes du christianisme ? Si celui-ci aime sa race et sa religion, s'il est fier et heureux de voir son compatriote et coreligionnaire appelé aux hautes fonctions de premier ministre du Canada, cela ne l'empêche pas de scruter et de discuter librement les questions politiques, indépendamment de tout préjugé de race et de religion, sans toutefois mettre de côté la considération religieuse, ce qui n'est que légitime ; la conséquence est qu'il envoie aux législatures, pour le représenter, les hommes qu'il croit le mieux qualifiés, sans leur demander plus que l'essentiel, sans s'inquiéter de leurs antécédents ni de leurs préférences religieuses. Parmi ceux qui l'accusent à la légère de se laisser guider par les préjugés dans l'exercice de ses franchises électorales, bien peu se sont jamais préoccupés de savoir combien d'agnosti-

ques ou de libres-penseurs il a envoyés au Parlement. En trouverait-on une demi-douzaine ? Y en a-t-il un seul ?

Il ne se demande pas non plus si les représentants de son choix travailleront exclusivement pour l'intérêt de sa race, il élit ceux qui peuvent faire le plus pour le pays tout entier ; car il sait que, dans un système gouvernemental comme celui du Canada, s'il est vrai que chaque province a des droits particuliers qui doivent être regardés comme sacrés, il est également vrai qu'aucun groupe de population ne peut prospérer aux dépens des autres. S'il y a sur les rangs un candidat de langue française et de confession catholique, son élection ne sera pas pour cela assurée contre un adversaire connaissant très peu le français et appartenant à une autre église, mais sous tous autres rapports supérieur au premier. C'est principalement pour cela qu'aux dernières élections générales du Dominion, la province de Québec a donné une majorité écrasante au gouvernement actuel. Non parce que le gouvernement était composé de français ou de catholiques,—ce qui n'était pas,—mais parce que les électeurs de cette province avaient la conviction que la politi-

que ministérielle était la meilleure pour le pays tout entier. Plus que cela ; dans ces mêmes élections, les Canadiens-Français ont dans plus d'un cas voté contre des hommes de leur sang et de leur religion, en faveur de candidats de races et de croyances différentes. On a remarqué un fait analogue aux plus récentes élections provinciales.

On dit souvent, sans trop réfléchir, qu'il n'est guère possible aux Canadiens-Français de donner un vote indépendant parce qu'ils n'ont d'autre alternative que de suivre les injonctions de leurs pasteurs et directeurs spirituels. L'auteur de cet ouvrage, lui qui est d'Ontario et protestant, n'a pas la prétention d'être très au fait des relations qui existent entre le clergé catholique romain et ses ouailles à Québec ou ailleurs ; mais il est sûr d'une chose, c'est que l'objection est absolument futile et que le clergé n'exerce aucune influence indue sur les fidèles quant au choix du parti politique pour lequel ils doivent voter. Les péchés mortels sont nombreux, mais le fait de s'enrôler dans l'un ou l'autre des deux grands partis qui se disputent l'opinion au Canada ne figure certainement pas sur la liste ; ce n'est pas même une faute

vénielle. Alors, qu'est-ce que le clergé a à y voir ?

Au reste, ceux qui portent cette accusation s'accrochent du coup aux deux cornes d'un dilemme très embarrassant, si l'on en juge par le dénouement des dernières élections générales du Dominion. Les relevés du scrutin indiquent en effet de deux choses l'une : ou le clergé s'est partagé en deux camps, ou bien ses ouailles se sont en grand nombre émancipées. Le fait est que, sur le vote total qui s'est donné, la somme des majorités remportées par le parti libéral, qui a triomphé, ne s'est élevée qu'à 27,873 voix ; en sorte que, si le clergé avait réellement donné des instructions uniformes sur la manière de voter, il faudrait conclure qu'une forte proportion du vote laïque s'est mutinée. Il est bon d'ajouter que le contraste entre la forte majorité parlementaire remportée par le parti libéral et le chiffre modique des majorités populaires réunies s'explique aisément, par le morcellement de ces majorités entre un grand nombre de circonscriptions électorales.

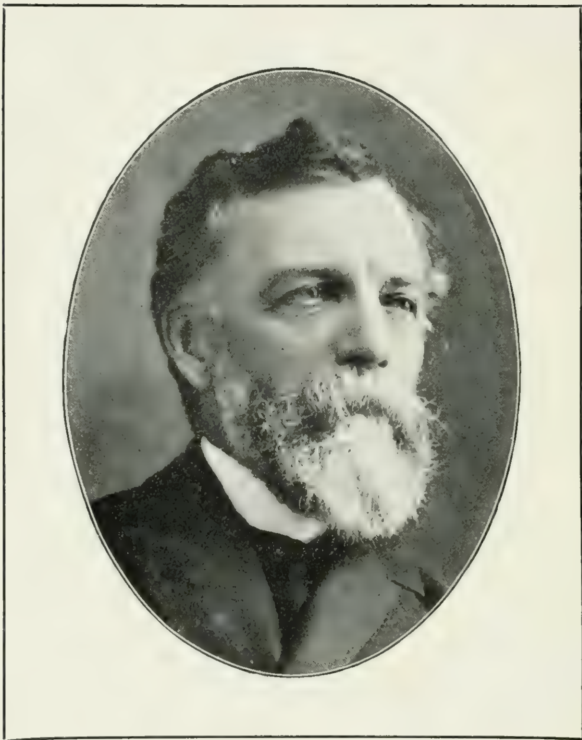
Le scrutin de 1896, si l'on veut bien s'y reporter, nous confirme encore dans la certitude morale qu'il n'y a pas de vote plus libre-



HON. L. O. DAVID,

GREFFIER DE LA CITÉ DE MONTRÉAL

MEMBRE DU SÉNAT CANADIEN.



HON. J. I. TARTE, C.P., M.P.,

(EX-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA).

ment donné que celui du Canadien-Français, au point de vue de l'influence cléricale, s'entend ; autrement, le résultat de ces élections, la manière dont il a été amené, resteraient enveloppés d'un mystère impénétrable. Il est bien connu que le chef des conservateurs dans le temps, alors premier ministre, était d'opinion que la minorité catholique du Manitoba avait un très sérieux grief, du fait de la loi d'éducation passée par le gouvernement Greenway. Il est aussi notoire que cette minorité avait porté l'affaire devant les tribunaux, et que le Conseil Privé en Angleterre avait jugé que la plaignante avait de justes droits de se plaindre, que ses griefs étaient réels, et que le remède était entre les mains du Parlement fédéral. Donner effet à cette décision, accorder aux catholiques manitobains le redressement qu'ils réclamaient, était donc partie du programme avec lequel sir Charles Tupper se présentait devant le pays. C'était ce qu'on appelle la question brûlante du moment, au grand mécontentement de quelques-uns des partisans mêmes de sir Charles, qui protestaient de toutes leurs forces ; l'ex-premier ministre n'en insista pas moins à en faire un

article de son programme. Nous savons aussi, du moins nous avons raison de croire que la hiérarchie de Québec approuvait et appuyait carrément sir Charles dans sa détermination de réparer le tort. Si réellement les électeurs canadiens-français se laissent mener par le bout du nez par leur clergé, il aurait donc fallu s'attendre à voir sir Charles maintenu. Qu'est-il arrivé ? C'est qu'en dépit de ce prétendu despotisme clérical, malgré que les catholiques du Manitoba, les frères mêmes des Canadiens-Français de Québec, fussent les gémissantes victimes d'une loi que sir Charles Tupper s'était engagé à biffer s'il revenait au pouvoir, c'est justement dans la province de Québec que ce renommé chef du parti trouva son Waterloo, et que son illustre rival remporta sa plus brillante victoire. Anomalie encore plus bizarre à première vue, si l'on songe que les catholiques de Québec se trouvaient à voter de concert avec l'élément orangiste d'Ontario pour défaire un premier ministre qui avait donné sa parole de porter secours aux catholiques du Manitoba ! Les motifs n'étaient assurément pas les mêmes de part et d'autre ; les Orangistes étaient bien déterminés à renverser

sir Charles Tupper plutôt que de voir l'Acte des Ecoles du Manitoba désavoué, tandis que les Canadiens-Français étaient également bien résolus à porter sir Wilfrid Laurier au pouvoir parceque sa politique leur paraissait être " pour le plus grand bien du plus grand nombre." Tout de même, dans cette mémorable campagne de 1896, la fleur-de-lys et le lys orangiste se trouvèrent réunis sur le même étendard. Et cependant, il y a des gens qui voudraient nous faire croire que les Canadiens-Français règlent invariablement leur vote sur certains mots d'ordre supposés venir de la hiérarchie ecclésiastique !

Mais, supposé même que le clergé du Bas-Canada exerçât une très grande influence sur les laïques en matière électorale, si cette influence est légitime et n'a rien d'indû, est-ce un si grand mal? est-ce même un mal? N'est-ce pas plutôt une excellente chose?

Assurément, le clergé canadien-français est trop bien noté pour sa piété et sa science, pour son esprit de désintéressement au service de ses ouailles, pour l'attention qu'il apporte à remplir ses augustes devoirs, pour son inaltérable dévouement et sa jalouse vigilance en ce

qui concerne le bien-être et le salut des âmes dont il a charge, pour mériter la censure s'il croit parfois devoir élever la voix et mettre ceux qui lui sont confiés en garde contre les desseins malhonnêtes d'astucieux démagogues, et s'il profite de l'occasion pour leur tracer le portrait des hommes vraiment dignes de leurs suffrages. Si, à l'approche des élections, d'ignares empiriques peuvent prôner leurs illusoires panacées guérissant tous les maux de l'État à la fois, ou que des coquins sans principes préparent quelques manigances corruptrices, sera-t-il interdit au clergé canadien-français—plus qu'à tout autre—de prévenir son troupeau contre les dangers qui le menacent, de lui prodiguer les plus sages avis que leur suggère la situation? On ne saurait nier que le clergé catholique de Québec ne se gêne pas d'exercer son influence dans ces circonstances comme en toute autre, et ce n'est que légitime; mais qu'il mène les électeurs au poll comme des moutons à la bergerie, qu'il les oblige à voter d'un côté plutôt que de l'autre sous peine de censure ecclésiastique ou d'autres pénalités spirituelles, on peut être sûr qu'il n'en est rien.



HON. F. E. A. EVANTUREL, M.PP.,

(EX ORATEUR DE LA LÉGISLATURE D'ONTARIO).



ALBERT MALOUIN, M.P.,

DE QUÉBEC,
SUBSTITUT DU PROCUREUR-GÉNÉRAL A QUÉBEC.

Certaines gens affectent de croire que, si les Canadiens-Français ont voté en 1896 contre le vœu de leurs aviseurs spirituels, c'est parce qu'ils savaient que la défaite de sir Charles Tupper serait le triomphe de sir Wilfrid Laurier, un homme de leur race, et qu'ils ont réitéré leur vote en 1900 afin que sir Wilfrid Laurier pût rester premier ministre. Voilà un accusé qui joue décidément de malheur. Le premier chef contre lui est d'avoir servilement voté sous la férule cléricale, et le second d'avoir voté juste en opposition à cette même autorité religieuse ! Qu'il suffise de rappeler que ses précédents votes politiques, en 1878 et à plusieurs reprises auparavant et depuis, ont été diamétralement opposés à ceux qu'il a donnés aux deux dernières élections générales pour les communes : et cela à une époque où le premier ministre n'était ni français ni catholique, mais écossais et protestant. En toute justice, et non par indulgence pour l'accusé, il faut bien conclure que, s'il a voté d'une certaine façon dans le temps passé, c'est qu'il croyait alors que la politique conservatrice était la meilleure pour le pays, et que, s'il vote différemment depuis un certain temps, c'est

que les temps sont changés, les conditions ne sont plus les mêmes, et que conséquemment le pays a tout à gagner à un changement d'orientation, ce qui est précisément le programme libéral. Disons en passant que cette politique nouvelle était, à peu de choses près, pratiquement la même que prêchait feu Dalton McCarthy, un homme qui passait aux yeux d'un bon nombre pour un profond politique, qui était avant tout protestant intransigeant, et qui n'aurait certes jamais pu être pris pour un instrument de la hiérarchie ecclésiastique de Québec ni du premier ministre actuel. Un autre fait qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que la politique de sir Wilfrid a été endossée par presque toutes les provinces du Dominion, sauf Ontario ; et certes l'on ne dira pas que ces provinces ont approuvé cette politique pour obéir aux injonctions du clergé catholique français, ni parce que le premier ministre est canadien-français et catholique.

Au point où nous en sommes, il serait peut-être intéressant de nous demander quel aurait été le dénouement de la campagne de 1896 si feu sir John A. Macdonald, cet heureux vétéran, eût encore été à la tête de son parti. Mais

cette étude, si attrayante qu'elle soit, nous entraînerait trop loin pour le cadre nécessairement restreint de ce petit volume. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions de même nous empêcher de présumer qu'avec sa proverbiale sagacité, cet homme d'Etat eût spontanément compris l'opportunité de faire subir à sa Politique Nationale les modifications demandées par l'évolution du commerce du pays, et qu'avec l'aide de ses ministres canadiens-français, il eût inventé quelque moyen de régler la difficulté manitobaine, de manière à satisfaire les catholiques, sans s'aliéner toutefois la confiance d'un trop grand nombre de ses partisans dans le reste du Dominion. La question des biens des Jésuites, en son temps, n'était guère moins brûlante que celle des Ecoles du Manitoba ; elle avait excité tout autant d'ire chez un certain nombre de protestants; cependant, sir John avait fini par se frayer un chemin à travers ces difficultés, par trouver le moyen de contenter les premiers intéressés sans lâcher prise, sans perdre son ascendant dans le gouvernement du pays. Mieux que cela, la question fut enterrée pour toujours, sans laisser derrière elle de traces d'amertume, et assez creux

pour qu'on n'en entendît plus parler. On n'en saurait dire autant de la question des Ecoles. Qu'on lise par exemple la dépêche suivante, adressée d'Ottawa et parue dans le *Toronto Daily Mail and Empire* du 27 novembre 1901 :

"L'archevêque Langevin, de Saint-Boniface, nie être venu dans l'Est pour obtenir quelque aide du gouvernement pour les écoles catholiques du Manitoba. Il ne peut dire que ce soit une question réglée. Il ajoute : " Quand je vous aurai dit que dans la ville de Winnipeg les catholiques soutiennent leurs propres écoles sans recevoir un sou d'aide du gouvernement, et ont en outre à payer $8,000 par année pour le maintien des écoles publiques auxquelles ils n'envoient pas leurs enfants, vous comprendrez l'iniquité du système.

" Il a bien été question pour la commission des écoles publiques de prendre nos écoles, mais, ce corps ayant voulu supprimer le costume des religieuses, le projet est tombé à l'eau. Nos coreligionnaires à Winnipeg sont dans une situation pécuniaire assez embarrassante, ayant à payer non seulement pour leurs écoles, leurs églises et établissements de charité, mais aussi pour les écoles publiques. Mais ce sont des gens courageux et pleins d'énergie ; l'assistance aux écoles séparées qu'ils soutiennent de leur argent n'a jamais été aussi considérable, l'instruction qu'on y donne n'a jamais été aussi parfaite. Ils méritent certainement l'appui et le secours des catholiques du Canada. Dans les districts ruraux, la situation n'est pas aussi embarrassante, les arrangements étant plus satisfaisants. "



HON. V. W. LARUE, N.P., C.L.,

DE QUÉBEC.



GEORGE TANGUAY, M.PP.,

DE QUÉBEC,
DÉPUTÉ DU LAC ST JEAN.

Il semble donc qu'un règlement ultérieur soit nécessaire avant qu'on puisse dire que justice a été rendue à la minorité catholique romaine du Manitoba. Le vieil aphorisme *Magna est veritas et prevalebit* ne perdrait rien de sa force si le mot *veritas* était remplacé par *justitia*.

CHAPITRE V

LA LANGUE FRANÇAISE À QUÉBEC

Il est peu d'objets que puisse désirer plus ardemment tout bon patriote canadien, pour le bien de son pays, que le fusionnement en une grande masse nationale des deux fortes races qui forment l'imposante majorité de la population, si seulement ce fusionnement était réalisable. Mais, s'il est une chose dont il faille se garder, c'est de tenter ce qui est apparemment impossible, car on risquerait de retarder indéfiniment les premières ouvertures de l'alliance désirée.

Que les Français et les Anglais du Canada deviennent *unis en un peuple*, et travaillent de concert, avec zèle, pour le bien de leur commune patrie, c'est chose possible ; mais les verra-t-on jamais *amalgamés en une nation homogène ?* La diversité même de leurs origines ethniques ne ferme-t-elle pas la porte à l'homogénéité parfaite ? L'adoption générale du mariage mixte pourrait, au bout de plusieurs générations, produire une progéniture qui ne

serait plus ni française ni anglaise ; mais l'effet serait-il vraiment l'homogénéité ? D'ailleurs, ce moyen semble bien hors de question ; il est si invraisemblable qu'on peut le regarder comme moralement impraticable.

Il n'est guère probable, non plus, que l'une des deux races atteigne jamais, dans des proportions bien prononcées, la prédominance sur l'autre ; la chose fût-elle possible, l'une et l'autre sont trop généreuses pour la tenter. Il est heureux qu'il en soit ainsi ; et à ceux qui en douteraient, il suffirait de répondre par un mot : l'Irlande. Pendant des siècles, cette île fut témoin de tentatives—peut-être devrions-nous dire—d'attentats de ce genre, et le monde civilisé tout entier sait à quels lamentables fiascos tout cela a abouti. On a vu en Irlande, il est vrai, des exemples d'Anglo-Saxons devenant plus irlandais que le Celte Hibernien, et *vice-versa ;* mais depuis le jour où Strongbow entra à pleines voiles dans la Baie de Dublin jusqu'à notre temps,—sauf aux époques où les Irlandais furent poussés à l'insurrection—vit-on jamais les deux races—nous parlons en termes généraux—plus amèrement hostiles

l'une à l'autre qu'en ce moment ? Les vieilles haînes sont plus vivaces que jamais.

Or, sous certains rapports, la situation au Canada ne manque pas d'analogie avec les conditions qui existaient en Irlande il y a nombre d'années et qui y existent encore à un haut degré ; c'est-à-dire que dans l'un et l'autre pays il y a dualité de races, et que chacune de ces races professe la foi chrétienne à sa manière. De plus, le vieil idiome d'Irlande n'est pas encore tombé en désuétude ; dans ces derniers temps, on tente des efforts pour le faire revivre, non sans espoir de succès. Ce serait une tâche pénible, humiliante, que d'écrire l'histoire des moyens employés pour amener l'Irlandais à renier la religion qu'il croit tenir de ses pères, de même que pour substituer la langue anglaise au dialecte indigène. Si l'on a partiellement réussi sur le dernier point, quant à l'autre, l'échec a été complet. La loi prohibe l'usage officiel de la langue erse et la bannit des cours de justice ; mais cette loi qui l'ostracise du prétoire n'a fait que l'enraciner davantage dans la place la plus chaude des cœurs irlandais. La haîne entre les deux races n'en est que plus envenimée.



HON. F. LANGELIER,

(ANCIEN TRÉSORIER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC), JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE QUÉBEC.



LIEUT-COLONEL OSCAR C. PELLETIER, D.S.O.,

COMMANDANT DU DISTRICT DE QUÉBEC,
ARTILLERIE ROYALE DU CANADA,
FUT BLESSÉ DANS LA CAMPAGNE DU NORD-OUEST EN 1885,
ET FIT PARTIE DU PREMIER CONTINGENT DANS LE SUD-AFRICAIN.

Tâche humiliante, disions-nous tout à l'heure. Il y en aurait une non moins décevante, inspirée par la situation de l'Irlande pendant de longues années : ce serait de faire par l'imagination la peinture de ce que pourrait être aujourd'hui ce pays si l'Angleterre avait traité ses habitants avec la générosité dont elle fit preuve à l'égard des Canadiens-Français lorsque le traité de Paris fut signé en 1763, c'est-à-dire si elle leur eût laissé le libre exercice de leur culte, le libre usage de leur langue et la libre pratique de leurs vieilles coutumes. Voyons, n'est-t-il pas, dans ces seules considérations, un salutaire enseignement pour ceux qui disent que la reconnaissance officielle de la langue française dans la province de Québec contribue à éloigner les deux races l'une de l'autre, et que par conséquent l'anglais seul devrait être permis ? Quoi ! s'il en était ainsi, l'union serait plus intime entre nos concitoyens canadiens-français et nous-mêmes ? Mais bien au contraire : ce serait plutôt la rupture complète ! Eh bien, tant mieux alors, dira-t-on peut-être : vienne la crise ! si elle n'arrive pas assez vite, précipitons-la ; le plus tôt le mieux ce sera, car alors nous règlerons

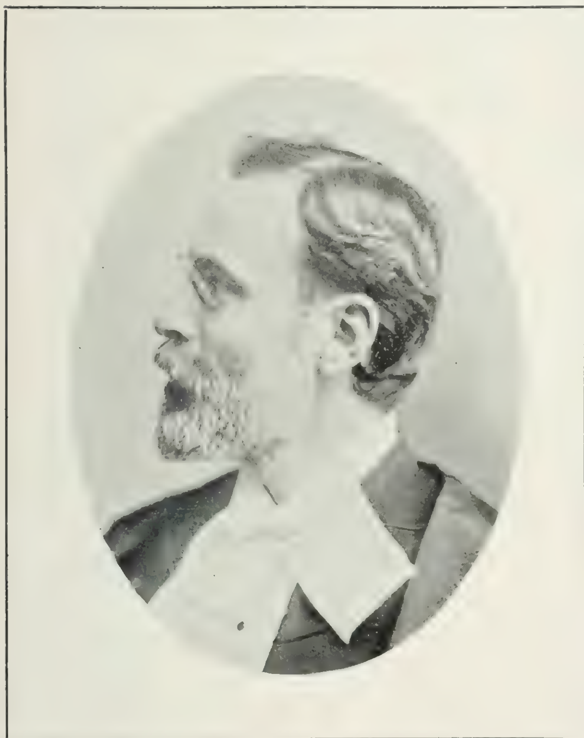
la question de nouveau, et une fois pour toutes, en passant un trait de plume sur tous ces privilèges spéciaux que l'Angleterre eut jadis la faiblesse de garantir au peuple français du Canada ! Non, on ne dira pas cela : ce serait trop inique, trop méchant, trop contraire au point d'honneur, ou plutôt trop idiot. Si, par aventure, il y avait dans le Canada des gens assez avilis, de pareilles brutes, disons le mot, pour insinuer même la possibilité d'une telle solution du problème national, il est mieux de les prévenir tout de suite qu'il n'y a pas un honnête homme au monde qui ne reculerait devant leur proposition comme devant un objet d'horreur ! Empressons-nous de dissiper la hideuse impression que laisse la simple mention d'une théorie aussi immorale et déshonorante, et passons à des considérations d'un autre genre.

Il est hors de doute que l'unité de langue—de cette langue superbe qui fit trembler les échos autour des murs de l'infortunée Troie lorsque les assiégeants poussaient leurs terribles cris de guerre, de la langue d'Homère et d'Hésiode, de Thucydide et d'Hérodote, de Démosthène et d'Eschine, de Sophocle et d'Eschyle—fut l'un des plus forts liens qui retinrent

ensemble les peuples de la Grèce Antique, peuples célèbres par leur merveilleux esprit d'entreprise, par leur indomptable courage, par leur génie transcendant, par leur sublime patriotisme. Partout où ils allaient, ils restaient Hellènes dans l'âme ; partout où ils plantaient leurs tentes, le pays prenait le nom d'Hellade. Comme dit le feu professeur Freeman dans une de ses admirables esquisses historiques : "Ainsi à vrai dire, il y eut partout des fragments de l'Hellade, et ces fragments attiques se voyaient sur le pourtour d'une grande partie de la Mer Méditerranée, partout où les voyageurs grecs avaient planté des colonies." Mais il ne faut pas oublier que, si ces peuples avaient une langue commune, il y avait aussi entre eux communauté d'origine et de religion, de sorte qu'ils étaient formés de tribus plutôt que de races distinctes, et rendaient hommage aux mêmes divinités. Supposons pour un instant qu'ils eussent été issus de deux races différentes, dont l'une et l'autre eussent eu leur religion et leur langue à elles propres, et demandons-nous si l'imposition violente de l'une de ces langues par le plus fort au plus faible de ces deux groupes nationaux eût fait l'unité de ces peu-

ples ? N'aurait-elle pas au contraire brisé la chaîne qui les unissait, ne les aurait-elle pas armés les uns contre les autres ? Différemment, supposons qu'au lieu de supprimer de force l'une des deux langues, les deux races se fussent habituées à s'exprimer dans les deux idiomes, qu'elles fussent devenues bilingues, est-ce que cet arrangement, s'il ne devait jamais former un peuple homogène, ne les aurait pas du moins unies plus étroitement que n'aurait pu le faire l'unité de langue imposée au nom de la loi ?

Ne semble-t-il pas ressortir de ce qui précède que la solution idéale du problème canadien devrait être le parler général des deux langues française et anglaise par tout le monde. On y travaille déjà, au moins çà et là dans la province de Québec, car l'anglais, tout comme le français, y est enseigné dans bien des écoles ; et, au point de vue des relations sociales et des affaires, même au point de vue essentiellement canadien, n'est-il pas désirable qu'on en dise autant des écoles de toutes les autres provinces ? Ne semble-t-il pas que l'usage commun et général des deux langues, plutôt que la suppression de l'une au profit de l'autre, est le



HON. F. L. BÉIQUE, C.R.,

MEMBRE DU SÉNAT CANADIEN.

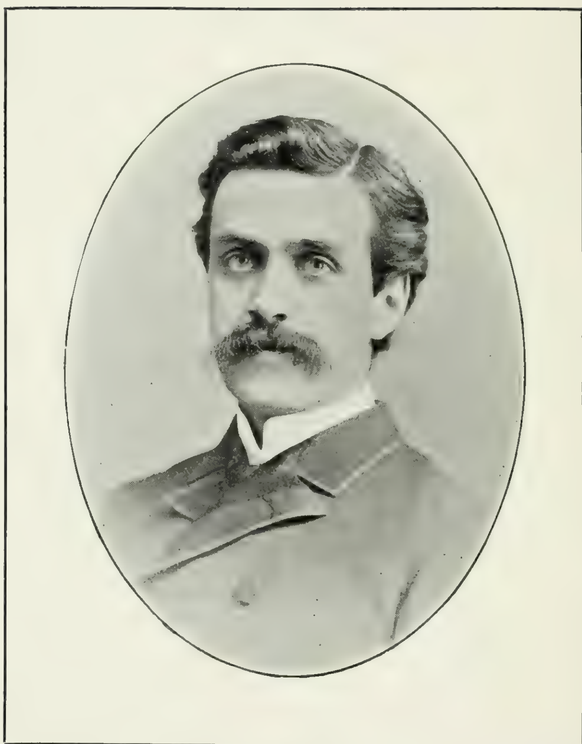


Photo. par Livernois, Québec.

HON. L. P. PELLETIER, C.R., M.PP.,

DE QUÉBEC,

(ANCIEN PROCUREUR-GÉNÉRAL).

grand *desideratum* si l'on veut voir les deux races plus étroitement unies qu'elles ne l'ont été jusqu'ici ? Pour nous, qui parlons l'anglais de naissance, l'articulation de cette belle langue de la vieille France, si douce, si translucide, n'offrirait probablement pas les difficultés qu'éprouvent nos voisins à jargonner

Our rude, harsh, northern, grunting guttural,
Which we're obliged to hiss, and spit, and sputter all, *

langue dont l'orthographie a des allures anarchistes, dont l'orthoépie est une source de perplexités continuelles, et la syntaxe une variation à l'infini.

Les curieux lapsus auxquels s'expose la langue anglaise quand elle passe par une bouche française ont toujours été une source intarissable de plaisanteries ; un journal canadien en rapporte une qui mérite d'être rééditée. Un monsieur français était en train de causer avec une jeune miss anglaise qui, venait-on de lui dire, avait fait l'ascension du Mont-Blanc. Dans le cours de la conversation,

(*) En prose vulgaire : "Nos gargarismes septentrionaux, semés d'aspérités et d'aspirations, que nous avons l'air de siffler, de cracher ou de mâchonner entre les dents."

il lui dit : " *Oh ! Mademoiselle, dev do tell me you climb to ze top of Mt. Blanc.*" — *Yes, sir,*" répondit la demoiselle, "*and the magnificent view more than repaid me for all the labour.*" "*Ah ! yes truly ; but all ze same, you do one great foot*" — "*One great feat, Monsieur,*" fit la jeune personne en manière de correction. "*Vat ! you mean you do him two time ! By gar, zat was one more greater foot !*" (*)

La race des chauvins britanniques, dignes descendants de ceux qui, à l'époque de la gloire militaire de Wellington, ne se gênaient pas de proclamer qu'un seul Anglais était de taille à battre une demi-douzaine de Français, puis à les manger ensuite au besoin, n'est pas éteinte. Ceux-là vont encore répétant que l'Angleterre a pris le Canada à la France en bataille carrée, que le Canada appartient à l'Angleterre par droit de conquête, et que par conséquent l'anglais devrait être l'unique langue reconnue par la loi dans toute l'étendue du Dominion. Un instant, beaux parleurs ! Etes-vous bien certains que l'Angleterre ait pris—conquis, comme vous dites—le Canada à la France ?

(*) Note du traducteur : *Foot*, singulier de *feet* (pieds), est ici plaisamment mépris pour *feat* (exploit).

Il est bien vrai que notre intrépide Wolfe, au moment où ses yeux se clorent pour l'éternel sommeil, entendit les cris de victoire poussés par ses troupes, par ces grands diables de Highlanders et les autres régiments qui venaient d'escalader les hauteurs et de gagner la bataille des Plaines d'Abraham ; il est également vrai que le nom moins valeureux Montcalm y trouva aussi la mort du soldat, et que ses troupes furent défaites en dépit de toute leur bravoure. Mais on ne saurait dire que cette victoire, si brillante et si glorieuse qu'elle ait été, ait entraîné la *conquête* du Canada. Et la *cession* du Canada à l'Angleterre en vertu du traité plus haut mentionné, qu'en faites-vous ? Cession et conquête ne sont pas du tout synonymes. Or, l'une des conditions auxquelles le Canada fut cédé à l'Angleterre fut de laisser aux Français du Canada, entre autres privilèges, l'usage de leur langue nationale, non seulement dans les affaires ordinaires, mis aussi dans toutes les procédures judiciaires et législatives. Voudriez-vous voir la nation anglaise manquer à sa parole, répudier cette condition du traité, pousser le manque de générosité jusqu'à l'injus-

tice à l'égard du brave peuple confié à sa protection ? Si pareille violation de foi jurée devait être commise, Limerick ne serait plus la seule à s'appeler " la ville du traité violé. "

A entendre certaines gens parler de la dualité des langues à Québec, on serait tenté de croire les Anglais incapables de défendre leur terrain à moins de recourir à certains moyens extraordinaires, et qu'ils s'attendent à se voir, dans un prochain avenir, supplantés par les Français jusque dans la province d'Ontario elle-même. Que de disputes stériles, que de mauvais sentiments, que de gros mots, que de conflits désagréables seraient pourtant évités si les deux langues étaient enseignées dans toutes nos écoles depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique ! Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'assurer longue vie et prospérité aux deux langues par tout le pays, de telle sorte que chacun pût choisir celle de ses prédilections sans craindre les empiétements de l'autre ?

Ce fut en 1867,—la date est dans toutes les mémoires—que le Canada tout entier, d'un océan à l'autre, de la Mer Arctique aux Grands Lacs, fut soudé en une vaste confédération de provinces et territoires. Parmi les hommes illus-



LOUIS FRÉCHETTE, D.C.L., C.M.G., F.R.S.C.,

DE MONTRÉAL.

POÈTE LAURÉAT,

GREFFIER DU CONSEIL LÉGISLATIF DE QUÉBEC.



G. A. VANDRY,

NÉGOCIANT MARQUANT DE QUÉBEC.

tres par lesquels fut consommé ce grand œuvre politique — tous également animés d'un vif amour pour leur pays, tous convaincus que sa prospérité valait tous les sacrifices, jusqu'à celui de la vie même, puisque l'un deux périt sous le fer criminel d'un assassin pour n'avoir pas voulu être déloyal à l'Empire ; —parmi ces hommes, disons-nous, figuraient sir John A. Macdonald, le chef idéal des conservateurs anglais ; son honoré et estimé collègue sir George E. Cartier, le chef idéal des conservateurs français ; l'honorable George Brown, le stoïque réformiste écossais ; Thomas d'Arcy McGee, patriote irlandais, poète, orateur et historien, et tant d'autres dont les noms décorent les pages de notre histoire. Ces hommes suspendirent leurs armes de combat pour l'occasion, ils oublièrent leur antagonisme de la veille, et s'unirent cordialement pour édifier de concert l'œuvre qui devait assurer la grandeur et la gloire de leur pays. Eh bien, dans ces heures décisives où les Pères de la Confédération, Français comme Anglais, délibéraient sur les meilleurs moyens d'assurer l'avenir, la sécurité et le progrès de ce Dominion qui allait naître de leurs mains, et à cette

fin réglaient la lettre et l'esprit de leur législation sur le dessein bien arrêté d'obtenir la sympathique et loyale coopération des deux grands groupes nationaux dont doit dépendre à jamais le bien-être de ce pays ; dans ces moments où ils jetaient les fondations d'un imposant édifice national et mettaient tous leurs soins à les faire larges et profondes, afin que, lorsque le temps serait venu, le Canada pût prendre sa place—et non la dernière—parmi les nations de la terre, et qu'il eût alors tout ce qu'il lui faudrait pour faire sa part dans le grand œuvre de la régénération mondiale, dans le constant essor universel vers les hauteurs éthérées ; alors, demandons-nous, s'est-il trouvé un seul de ces sages et de ces patriotes qui ait même songé qu'il fût nécessaire, ou même désirable, de dépouiller le peuple du Bas-Canada du privilège officiel accordé à sa langue ? Pas un seul. Combien d'entre eux ont-ils vu une menace pour l'intégrité du Canada, ou une cause de retard pour l'union de ces populations hétérogènes, dans la perpétuation du système qui reconnaissait légalement et constitutionnellement le français comme langue officielle dans la province de Québec ? Pas un

seul, que nous sachions. Sommes-nous donc plus fins renards que Macdonald ? plus chevaleresques que Cartier ? plus prudents que Brown ? meilleurs patriotes que McGee ? La vérité est que ces chefs et ceux qui les secondaient savaient parfaitement, au contraire, que le danger serait précisément dans l'imposition d'une langue unique ; ils savaient que le seul moyen de parer au danger était de reconnaître deux langues officielles—l'une pour Québec, l'autre hors de Québec,—et c'est ainsi que l'une et l'autre sont aujourd'hui égales devant la loi.

Non, trop de sagesse logeait dans ces têtes, pour qu'elles songeassent à tenter l'impossible, c'est-à-dire à entreprendre de fusionner deux races distinctes pour en faire un peuple homogène. Il faut plutôt croire que les auteurs de la Confédération ont eu la prescience d'une époque où, les deux langues étant devenues familières à tous les Canadiens, on assisterait à un spectacle unique dans l'histoire du monde, celui d'un peuple s'exprimant indifféremment dans les deux langues dominantes de la civilisation, plus étroitement uni que ne le furent jamais deux races, et par conséquent mieux

armé pour la lutte. Ils semblent aussi avoir espéré, non sans raison du reste, qu'un jour viendrait où ce Canada qu'ils ont tant aimé ferait l'orgueil du pays de saint Denis et de saint George, du pays de saint André et de saint Patrice ; où il deviendrait même l'émule de ces chères mères-patries, et offrirait au monde entier l'exemple d'une nation remarquable par sa droiture, par ses lumières, par sa supériorité intellectuelle, par son esprit d'abnégation et de philanthropie, élevant toutes ces vertus à des hauteurs jusque-là inconnues.

Mais rappelons-nous avant tout que ces illustres fondateurs n'ont pas un instant songé qu'il fût nécessaire, pour réaliser leur grandiose rêve national, d'abolir l'usage de la langue française. C'est le contraire qu'ils ont voulu.



KENT HOUSE, AU SAULT MONTMORENCI, QUÉBEC,

ANCIENNE RÉSIDENCE DE S. A. R. LE DUC DE KENT, GRAND-PÈRE DE S. M. LE ROI ÉDOUARD VII.



Photo. par Livernois, Québec.

LE FAMEUX PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ,

PRÈS QUÉBEC.

CHAPITRE VI

EDUCATION ET RELIGION

Pour ceux qui connaissent très peu la province de Québec, le Canadien-Français est le type de la joviale insouciance, ne faisant rien autrement que son grand grand-père il y a cent ans, voyant placidement arriver l'avenir, convaincu que ses garçons n'auront rien à changer à la monotonie de ses méthodes de travail ; c'est un être absolument dénué de tout ce qui s'appelle esprit d'entreprise et esprit public, une sorte de fossile en un mot qui ne se laissera pas aisément gagner par la fièvre du modernisme. Ces braves gens vont donc tressauter, croiront presque à une mystification en apprenant qu'il n'y a pas dans tout le Canada de population qui s'occupe plus de l'éducation des enfants que ces mêmes Canadiens-Français. Sans doute, le fait n'a rien de surprenant chez les gens qu'on appelle " de la haute " ; il est cependant également vrai, *mutatis mutandis*, du plus humble " habitant " à la tête d'une famille. A cet égard, celui-ci nous rappelle un peu le paysan du temps passé

dans certaines régions de l'Irlande, lequel tenait tellement à ne pas laisser ses enfants grandir sans au moins quelque rudiment d'instruction, qu'il les envoyait à l'école, qui en été se tenait à l'ombre d'une haie faute d'un meilleur abri, tandis qu'en hiver les études se faisaient dans quelque vieille grange en démence où la pluie suintait à travers le chaume, et où les pauvres écoliers réchauffaient leurs pieds sans souliers autour d'un feu alimenté par la tourbe dont chacun avait apporté sa provision le matin en venant de la maison. Et quels sacrifices les bons parents s'imposaient de bon cœur, à quelles privations ils se soumettaient sans murmurer pour payer le collège de celui de leurs enfants qui promettait plus que la moyenne, dans l'espoir de le voir un jour "porter la robe," c'est-à-dire célébrer la messe après son admission à la prêtrise ! On en a vu beaucoup, de ces fils de pauvres paysans devenir d'éminents dignitaires de l'Eglise, et briller dans leurs hautes positions.

Eh bien, l'habitant de Québec paraît tenir à l'éducation de sa famille tout autant que le paysan d'Irlande. A-t-il assez souffert lui-même de n'avoir pas eu, dans sa jeunesse,

l'avantage de s'instruire ? Aussi est-il bien résolu d'épargner ce malheur à ses enfants. L'amour qu'il leur porte—et chez lui le sentiment paternel est très développé, tous ceux qui le voient de près à son foyer peuvent l'attester—lui inspire le courage de se refuser bien des petites satisfactions, le nécessaire même, pourvu que ses enfants puissent affronter la vie dans de meilleures conditions que celles qui ont marqué son propre début. Il a la ferme conviction que, pour mettre ses enfants sur un pied d'égalité avec ceux des autres nationalités dans la marche en avant du pays, il faut qu'ils reçoivent une éducation au moins égale à la leur. Rien d'étonnant, donc, que la jeunesse franco-canadienne ne soit nullement en arrière des autres, comme le prouvent à l'évidence les relevés des examens du service civil et d'autres statistiques ; pour la même raison, il ne faut pas s'étonner du remarquable développement des aptitudes commerciales—activité, esprit de méthode, prudence, probité—qui se manifestent chez elle, et qui en font une sérieuse rivale de ses voisins de langue anglaise, si bien qu'elle promet de fournir avant longtemps au

pays son notable contingent de princes du commerce.

Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que ce louable mouvement éducationnel a été, est encore encouragé de toutes manières par ceux qui occupent les positions d'influence dans l'Eglise et dans l'Etat. De fait, comme on pouvait l'espérer, l'impulsion initiale est partie d'en haut, et l'on ne saurait trop féliciter la hiérarchie ecclésiastique de même que le gouvernement civil de ce qui a déjà été accompli en matière d'instruction publique. La province de Québec est aujourd'hui dotée d'un admirable système d'écoles publiques ou communes, où Ontario elle-même trouverait plus d'une bonne chose à apprendre pour son profit ; et franchement Québec n'a pas la moindre raison de craindre la comparaison entre son système scolaire à tous les degrés, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, et les écoles correspondantes d'aucune autre province du Dominion. Ce n'est pas à dire que les Canadiens-Français se targuent d'avoir atteint la perfection ; ils ne cessent, au contraire, de répéter qu'il y a encore de la place pour les perfectionnements, et vivent dans l'espérance



Photo. par Livernois, Québec

CHUTE DE MONTMORENCI,

PRÈS QUÉBEC.



Photo. par Livernois, Québec.

MONUMENT CHAMPLAIN,

A QUÉBEC.

de modifications successives qui relèveront le niveau jusqu'à ce qu'il ait au moins atteint celui des systèmes scolaires de pays plus âgés et plus riches. Ils ne désespèrent nullement de voir le jour où les divers systèmes d'instruction publique du Dominion tout entier seront assez avancés pour qu'un Lavoisier canadien-français, un Doré canadien-français, un LeBrun canadien-français, fassent bonne figure aux côtés d'un Boyle Irlandais-canadien, d'un Millais anglo-canadien, d'un Burns Ecossais-canadien, dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les lettres.

Mais peut-être n'y a-t-il pas, dans la physionomie morale du Canadien-Français, de trait plus expressif—expressif plutôt que saillant tout de même—que le dévouement à sa religion, état d'âme dont nous avons déjà esquissé les motifs dans un précédent chapitre. Le visiteur qui ne fait que passer sera peut-être plutôt frappé d'autres caractéristiques, mais un contact plus intime avec l'homme ne tarde pas à faire découvrir chez lui une singulière et impressionnante dose de religion—ne pas confondre avec la religiosité. Rien qui ressorte bruyamment, d'une manière agressive, ni

même avec ostentation ; et pourtant c'est d'un effet de rayonnement intense. A mesure que vos relations personnelles avec lui se prolongent, vous ne pouvez vous défendre d'émotions de plus en plus profondes et obsédantes à la vue de cet homme qui croit implicitement, sans discussion, aux redoutables mystères du christianisme, qui se recommande en toute confiance au Bon Dieu, qui accepte sans murmurer tout ce qu'enseigne son église, à l'infaillibilité de laquelle il croit sans effort. Non qu'il aime à disputer sur ces sacro-saintes questions ; il se contente de remplir les devoirs que sa foi lui impose. Il évite les controverses en matière de religion, à moins qu'il n'y soit forcé pour se défendre ; et il faut lui rendre cette justice, que, tout en croyant consciencieusement que le catéchisme qu'on lui a enseigné contient tout l'Evangile sans mutilation, " la Vérité, toute la Vérité, rien que la Vérité," il concède volontiers aux autres le droit de croire aux enseignements de leur propre religion. Vous passerez des années en sa compagnie sans jamais le voir prendre l'initiative d'une dispute théologique. Cherchez tant que vous voudrez à lui engendrer chicane à propos de religion,

vous en serez quittes pour vos frais d'éloquence ; toute provocation de cette nature le laissera froid à moins, bien entendu, que, pour éviter le Scylla de la controverse, il n'ait d'autre alternative que de tomber dans le Charybde de la couardise. Mais, s'il n'est pas disputeur, il n'en est pas moins profondément religieux. Peut-être, jusqu'à un certain point, est-il si religieux parcequ'il n'est pas disputeur ? A tout événement, comme c'est son esprit de foi qui paraît être la base de ses nombreuses vertus, on peut penser que c'est ce même esprit de foi qui lui donne cette endurance pacifique, si remarquable par comparaison avec tant d'autres.

Ainsi, l'Irlandais catholique du commun, pour ne pas chercher plus loin, est beaucoup plus enclin à la controverse que son coreligionnaire canadien-français ; il peut même professer un ultramontanisme plus bruyant ; mais est-il plus vraiment religieux ? Nul ne s'imposera plus de sacrifices pour ne pas manquer la messe du dimanche et tous les autres jours d'obligation, et pendant l'office divin il est d'une tenue assez dévote, assez exemplaire, pour faire la joie des plus sévères maîtres de cérémonie.

Mais l'instant d'après, il n'a pas plutôt franchi le seuil du temple qu'il est prêt à se mesurer avec le premier malheureux d'hérétique qui lui barrera le chemin. Il ne sera peut-être pas le premier à attaquer, mais la provocation du regard bi-latéral qu'il jette en passant sur chaque infortuné protestant qu'il rencontre indique assez qu'il serait enchanté de trouver la moindre excuse pour entamer un petit bout de discussion à propos de religion. Il est possible après tout que le mobile de son attitude batailleuse soit autant la haine héréditaire du Saxon lui-même que la réprobation de son schisme. Par contre, le Canadien-Français, la messe dite, s'en va tout bonnement déjeuner ou diner en famille, puis il consacrera le reste de la journée à d'honnêtes récréations. On trouverait difficilement de plus beau type de l'Irlandais catholique, dans la classe sacerdotale, que le défunt *Father* Wm Burk, l'éloquent dominicain, ou peut-être mieux encore, le Rév. Tom Maguire de controversale mémoire ; du côté canadien-français, nous ne trouvons rien de mieux à citer que le *Father* Laurent, mort en 1901 à Lindsay, Ontario, regretté par tous ceux qui l'ont connu, et aux funérailles



Photo. par Livernois, Québec.

LA VILLE DE QUÉBEC, VUE DU COMBLE DU PARLEMENT

AU PREMIER PLAN, LA PORTE ST-LOUIS,—A DROITE, LA CITADELLE,—A TRAVERS LE FLEUVE, LA VILLE DE LEVIS ET L'ILE D'ORLÉANS A DISTANCE,

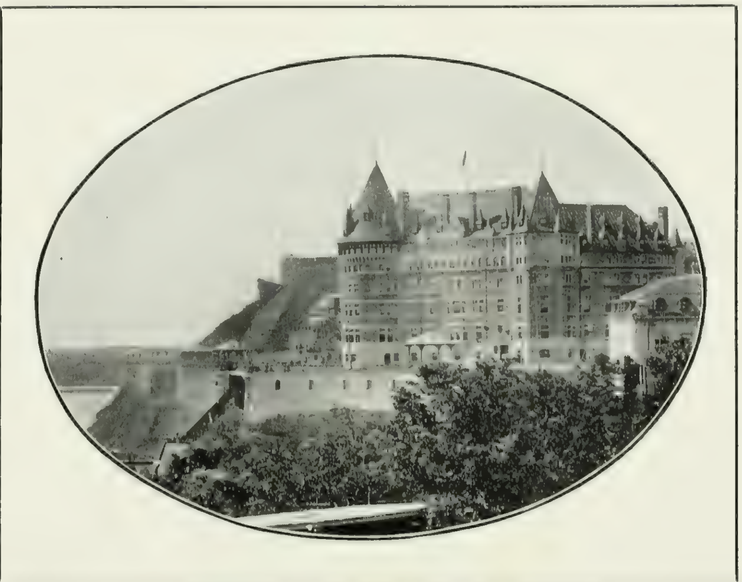


Photo. par Livernois, Québec.

CITADELLE, TERRASSE DUFFERIN ET CHATEAU FRONTENAC,

A QUÉBEC.

duquel s'est vue une manifestation exceptionnelle de vénération et de chagrin, à laquelle prit part toute la population, sans distinction de croyances.

Le Canadien-Français a singulièrement échappé aux atteintes de l'incrédulité. De Voltaire à Renan, l'impiété a fait des progrès joliment rapides en France, hélas ! Depuis Hobbes et Hume jusqu'à Bradlaugh, l'incrédulité a aussi gagné du terrain en Angleterre, deux fois hélas ! Depuis Volney jusqu'à Ingersoll, le même cancer s'est aussi plus ou moins propagé dans quelques parties de l'Amérique du Nord, trois fois hélas ! Au milieu de toute cette contamination, le Canadien-Français est resté invulnérable ; sa religion l'a sauvé. Il résulte de l'observation personnelle de l'auteur qu'il faut sortir de la province de Québec pour se trouver en contact quotidien avec des esprits-forts qui affectent pompeusement de ne croire à rien ; une seule grande ville américaine en contient plus que toute la province canadienne-française du Dominion. Je pourrais même, sans crainte de me tromper, comprendre dans ce calcul tous les Canadiens-Français qui

ont émigré dans les autres provinces du Canada ou dans les Etats voisins.

Quand on a vu, comme celui qui trace ces lignes, la royale splendeur du culte rendu à la Trinité sous les grandes voutes de leurs cathédrales ; les cérémonies fleuries et parfumées telles qu'elles se déroulent dans leurs églises paroissiales ; les exercices de dévotion plus modestes, mais non moins impressionnants, qui se pratiquent avec tant de décorum dans leurs petites chapelles ; les instructions religieuses qui forment partie du programme de tous les jours dans leurs collèges, académies et écoles primaires ; les œuvres de piété et de charité qu'accomplissent sans bruit leurs innombrables confréries ; la multitude d'hommes, femmes et enfants qui peuvent être vus presque à toute heure du jour se livrant à leurs pratiques de dévotion particulières dans les oratoires et chapelles, dans les églises et les basiliques—les uns priant pour l'heureux retour des absents, d'un père ou d'une mère, d'un époux ou d'une épouse, d'un fils ou d'une fille, d'un ami ou d'un voisin ; d'autres appelant les lumières d'en haut sur quelque âme dévoyée, égarée dans les sentiers

ténébreux ; celui-ci suppliant la Divinité de lui enlever des épaules la croix qui l'écrase, ou de lui donner la force de la porter jusqu'au bout ; cet autre rendant grâces pour une faveur obtenue au pied du même autel ; ici, des prières pour l'heureuse consommation de quelque œuvre pieuse ; là des gens en deuil absorbés en de pathétiques intercessions pour que le repos éternel et la lumière perpétuelle ne soient pas refusés à l'être chéri qui vient de leur être enlevé, sans oublier tous les autres fidèles défunts ;—quand on a vu tout cela, oh ! comment pourrait-on encore douter de la sincérité religieuse de ce peuple ? Faut-il s'étonner, dès lors, qu'il soit fier de sa race, étroitement attaché à sa religion ? Et peut-on trouver à redire s'il ressent profondément l'insulte et l'opprobre lancés à l'une ou l'autre ?

Mais, dira-t-on, toutes ces pratiques dévotieuses dont vous venez de parler n'ont d'autre source que l'ignorance de la vérité, la frayeur de l'inconnu ; à en croire certaines gens, tout cela ne dénote qu'une chose, la superstition, non le véritable esprit religieux. Et, pour compléter leur pensée, ces contradicteurs citeront, avec de petites moues dédaigneuses,

les scènes journalières qui se passent aux célèbres lieux de pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes en France, et de Sainte-Anne de Beaupré dans la province de Québec. Ce n'est pas le lieu, et l'auteur n'a pas non plus mission d'examiner ici où s'arrête la ligne de démarcation entre ce que ces critiques appellent religion et superstition ; il croit pouvoir tout de même risquer quelques mots à propos des miracles qui passent pour s'opérer à Beaupré, car il a visité plus d'une fois ce renommé sanctuaire. Et d'abord disons, entre parenthèse, que, comme l'endroit est visité par de milliers de fidèles qui ne sont pas canadiens-français, l'accusation de superstition, si tant est qu'elle vaille quelque chose, retombe avec une égale force sur ceux-ci comme sur ceux-là, tous étant, au point de vue de la dévotion, dans la même catégorie.

N'y a-t-il pas, après tout, d'excuse pour ceux qui croient aux miracles qui, dit-on, s'opèrent à Beaupré ? A la vue de ces grands trophées d'appareils artificiels de locomotion laissés là par des infirmes qui, à leur arrivée, ne pouvaient se remuer sans leur aide ; devant le témoiguage de tant de personnes qui disent



Photo. par Livernois, Québec.

SCÈNE CHAMPÊTRE PRÈS DE QUÉBEC.



Photo. par Livernois, Québec.

CHAMP DE BLÉ À SAINT-FÉLICIEN, RÉGION DESSERVIE PAR LE CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN

avoir vu, de leurs yeux vu, et dont la véracité ne saurait être poliment mise en doute, que reste-il à dire ? Et après tout, pourquoi refuserions-nous de croire que Celui qui opérait des guérisons miraculeuses dans les premiers temps de l'Eglise par le ministère de ses saints—même au moyen d'un simple tablier d'ouvrier ayant appartenu à saint Paul ou par l'ombre seule de saint Pierre—puisse encore aujourd'hui attacher les mêmes faveurs aux reliques de ses saints ? Comme c'est la même Divinité qui est en cause, pourquoi ce qui était digne de foi dans le premier cas ne le serait-il plus dans l'autre ?

Certes, le sceptique peut bien lever les épaules avec dédain, déclarer avec toute l'emphase dogmatique dont il est capable,—jurer même par ce Dieu auquel il ne croit pas,—que toutes ces prétendues merveilles sont absolument impossibles, qu'elles sont contraires à ce que les savants appellent les lois de la nature, et qu'il n'y a jamais eu de miracles, pas plus à la Bonne Ste-Anne qu'ailleurs. Tout de même, le ciel et la terre ne peuvent-ils contenir plus de choses que n'en renferme la cervelle du philosophe sceptique, lui qui met sa propre sagesse

assez haut au-dessus de celle d'autrui pour s'arroger le droit de proclamer que les sots sont les seuls à croire à la religion révélée ? En tout cas, on admettra qu'il n'est guère dans le rôle du vrai philosophe, inquisiteur mais tolérant, de décréter avec un sarcasme sans appel que ces prières et ces vœux adressés aux saints et à Celui que les saints adorent, pour obtenir des guérisons miraculeuses ou d'autres bienfaits, ne sont que des manifestations d'une dégradante superstition.

Les choses merveilleuses qu'on raconte de nos jours mêmes sur Sainte-Anne de Beaupré et d'autres lieux de pèlerinage peuvent bien paraître contredire l'ensemble des lois qui régissent le monde physique, auquel, avec notre vue bornée, nous confinons peut-être à tort tout le royaume de la nature. Ne peut-il y avoir un autre royaume, spirituel si vous voulez,—mais pour cela non moins naturel, ni moins réel—et gouverné par d'autres lois que celles qui sont connues des mortels ? Et alors, ce que nous appelons miracle ne peut-il se concilier avec ces lois, tout comme la chute d'une pomme, qui fut pour Newton la révélation de sa grande découverte scientifique, était d'acord

avec les lois physiques, alors inconnues, de l'attraction par gravitation ? Quoi qu'il en soit, le plus invétéré des libres-penseurs ne peut toujours pas nier que la foi et l'espérance, quand elles sont assez fortes pour amener tant de malades divers au sanctuaire de Beaupré, pour soutenir leur courage durant de longs voyages, et une fois sur les lieux, pour leur inspirer la force de faire des vœux sacrés, d'offrir au ciel d'incessantes prières en commun avec des multitudes d'autres croyants ; qu'il puisse y avoir, disons-nous, dans la foi et l'espérance poussées à ces limites, quelque force mystérieuse capable de venir à bout de certaines maladies ou infirmités qui jusque-là déroutaient la science des plus habiles médecins.

Mais le sujet de ce livre est le Canadien-Français ; il serait oiseux de discuter cette question des miracles. Disons donc adieu à la vieille chapelle, à la splendide église neuve, à la pieuse *Scala Santa*, et au sanctuaire, et aux reliques, et aux *ex-votos ;* et, en partant, prions pour qu'il y ait encore, et toujours, des miracles pour le soulagement de ceux qui souffrent. Dieu sait qu'il y a assez de peines

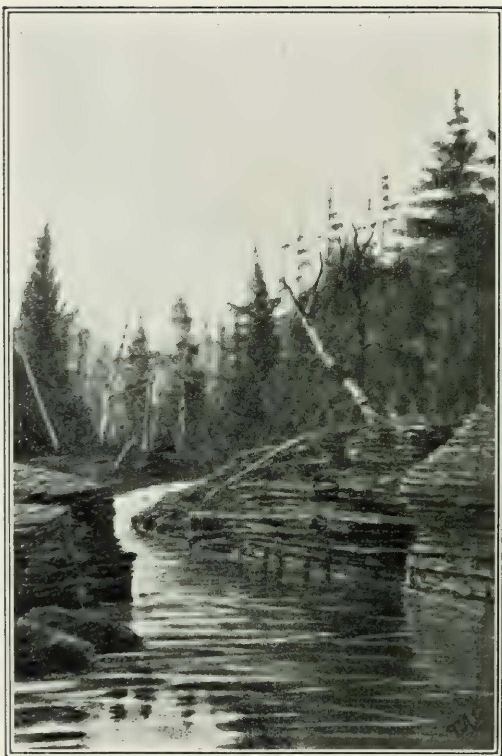
dans le monde, pour ce qu'il y a de foi, sans que nous cherchions à accroître les unes et à affaiblir l'autre, en disant un seul mot de nature à désillusionner les âmes simples qui croient encore que le temps des miracles n'est pas fini pour toujours, et qu'il y a toujours un Dieu bon, qui ne cesse de répéter à ceux qui le supplient avec confiance : "Soyez guéris ; votre foi vous a sauvés, allez en paix."

On peut donc conclure que les Canadiens-Français peuvent être un peuple très religieux sans pour cela tomber dans la superstition, bien qu'ils conservent certaines pratiques de dévotion sanctionnées par leur église, et croient à l'existence des miracles attribués aux saints et à leurs reliques enchâssées.



CHUTE DE METABETCHOUAN.

RÉGION DESSERVIE PAR LE CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN.



T. A. Gregor, Pxt.

LES "MARCHES NATURELLES,"

DANS LE VOISINAGE DE QUÉBEC.

CHAPITRE VII

AUTRES TRAITS DISTINCTIFS

FRUGALITÉ

Si incomplet que soit ce petit traité, il lui manquerait quelque chose d'essentiel s'il ne disait quelques mots de la frugalité du Canadien-Français. Naturellement, l'habitant a besoin d'être frugal, car il dispose de ressources très limitées pour soutenir sa famille, et l'on sait que ce ne sont pas les enfants qui lui manquent. Mais la frugalité du Canadien-Français ne va point jusqu'à l'avarice ; il peut être serré, il n'est pas parcimonieux. Fort heureusement, ses exigences domestiques, assez nombreuses pourtant, sont simples et faciles à satisfaire. On dit qu'un Ecossais vit très bien où crèverait un Anglais ; on peut ajouter qu'un Canadien-Français s'arracherait parfaitement où l'Ecossais se procurerait avec peine son fameux brouet à l'eau, ce mets si simple, mais si nourrissant. Sous ce rapport, il nous rappelle les deux légendaires types du Dr

Riccabocca et de son valet Giacomo, si finement dessinés par la plume de l'inimitable Lytton.

Nature pacifique, aisément content de son sort, le Canadien-Français de la présente génétion, surtout des classes humbles, n'est peut-être pas fait pour jouer les premiers rôles dans cette vie à outrance, de concurrence à tout rompre, d'affaires traitées au pas de course, de lutte impitoyable, qui est à la mode du jour. Son peu d'ambition personnelle, son goût pour la vie paisible, ses instincts domestiques, le caractère passif de son énergie même, tout le prédispose contre cette course à fond de train, contre ce culte affolé du veau d'or qui sont la marque distinctive de ce siècle plutocratique. Il y a longtemps qu'il a appris ce salutaire précepte, qu'ayant le pain et le vêtement, il ne faut pas s'inquiéter du reste ; ou plutôt il ne l'a pas appris, mais l'a toujours su d'instinct. S'en trouve-t-il plus mal ? N'est-ce pas au contraire pour le mieux ? Est-ce réellement un obstacle au vrai et durable bonheur de la vie ? Enfin, est-ce tant à notre détriment, à nous Anglais, à nous les inquiets, les affairés, les jamais contents, d'avoir pour voisins des descendants d'une race dont la tendance inverse,

dont l'indifférence pour le dieu Mammon, sont là pour nous rappeler constamment que cette vie, avec son cortège d'ambitions creuses et vides, de décevants honneurs et de gloire éphémère, est loin d'être tout ?

Oui, le Canadien-Français est un frugal, et chez lui l'économie domestique est d'une simplicité charmante ; et malgré cela—ou plutôt peut-être pour cela—on voyagerait longtemps avant de trouver un peuple où le bonheur domestique est aussi général.

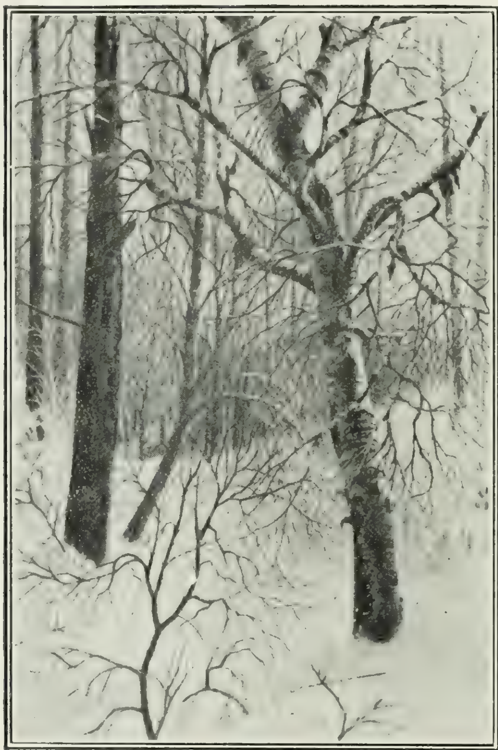
COURTOISIE

Mais il est une qualité que le touriste découvre chez lui plus tôt que la frugalité, parcequ'elle est la première à se trahir : c'est la politesse. Pour apprécier l'une, il faut s'être d'abord initié à sa manière de vivre, avoir pénétré dans son foyer et observé ses arrangements domestiques ; pour remarquer l'autre, il suffit d'une première rencontre, dans le commerce ordinaire de la vie. Il est bien de la même souche que ces vieux gentilshommes de France qui, se trouvant face à face avec une armée anglaise rangée en bataille, levaient poliment leurs chapeaux et, avec un profond salut

jusqu'au niveau de leurs selles, priaient messieurs les Anglais de leur faire l'honneur de tirer les premiers, proposition archi-courtoise qui, disons-le à l'honneur des Anglais, ne fut pas acceptée, de sorte que de part et d'autre on fit feu simultanément. Soit que vous visitiez les manoirs seigneuriaux, résidence des descendants de la noblesse de l'ancien règne, ou le douillet foyer de l'artisan aisé ; que vous vous trouviez au milieu de la population grouillante d'un des grands centres d'activité commerciale, ou bien au seuil de la modeste, mais pittoresque "maison d'habitant," loin du vacarme enfiévré des villes : partout c'est la courtoisie, ce sont les belles manières de ce peuple qui tout d'abord sautent aux yeux du visiteur frais arrivé des provinces voisines. Détail sans importance peut-être aux yeux de quelques-uns ; mais les Anglais de Québec, qui y résident en permanence, savent que cette bagatelle n'est pas l'un des moindres éléments de la cordialité et de la bonne entente qui règnent entre les deux races dans leurs mutuelles relations sociales et commerciales. N'y eût-il d'autre raison—et l'on sait qu'il n'en manque pas d'autres—l'exquise courtoisie des



HÔTEL DE VILLE DE QUÉBEC.



T. A. Gregor, Pxt.

QUÉBEC PITTORESQUE — SCÈNE D'HIVER.

Canadiens-Français ne saurait être considérée comme un symptôme insignifiant.

On devrait peut-être dire politesse plutôt que courtoisie ; il ne faudrait cependant pas nécessairement confondre avec ce qu'on appelle l'étiquette, bien que, tout le monde le sait, il ne soit pas de peuple plus méticuleux sur ce dernier chapitre que les Français ou les gens d'extraction française. La courtoisie dont il est question ne procède pas tant de la crainte de commettre un faux pas devant le monde que du désir de faire plaisir aux autres, ou comme une manière de leur dire : "Faites comme si vous étiez chez vous", au prix même de quelque sacrifice de ses propres habitudes ou de ses goûts personnels. Voilà ce qui fait de votre rencontre avec un Canadien-Français, ne fût-ce qu'en passant ou dans la plus ordinaire des circonstances, une chose dont on aime à se souvenir. Vous l'avez trouvé si obligeant, et avec cela si peut gênant, que, lorsque vous êtes forcé de lui dire adieu, vous regrettez de ne peuvoir dire plutôt au revoir.

Une nature douée d'autant d'instinctive délicatesse ne peut être qu'extrêmement sensitive ; c'est ce que semblent oublier trop

souvent les étourdis qui ont la mauvaise habitude de penser tout haut et de faire des remarques, sinon intentionnellement blessantes sur son compte, injustes et désobligeantes tout de même, et par conséquent irritantes.

À propos de politesse, le Canadien-Français rappelle à notre souvenir le Highlander du temps passé, type familier aux lecteurs des séduisants romains de Scott, si franchement recopié d'après nature par ce brillant auteur, et avec tant de talent, qu'en le lisant on éprouve une sorte de regret de n'être pas venu au monde du temps des Stuarts. Quel que soit son état de fortune, le vrai Highlander est toujours gentleman jusqu'au bout des ongles. Ce trait de ressemblance atavique entre lui et le Canadien-Français n'a rien d'absolument surprenant, car l'un et l'autre, nous dit-on, appartiennent à la branche celtique de la grande famille des nations aryennes. Le merle blanc—le comble des paradoxes ornithologiques pour les naturalistes—n'est vraiment pas plus introuvable que l'impolitesse chez les Canadiens-Français ou la grossièreté chez le Highlander. A propos, ne serait-il pas intéressant de vérifier le degré de parenté qu'il

peut y avoir entre la racine du mot "kelt" (Celte) et celle du nom d'une certaine partie du costume national des Montagnards d'Écosse? La consonnance des deux mots "Keltic" et "Gallic" ne prêterait-elle pas également à de curieuses recherches étymologiques? La communauté d'origine des deux peuples, teintée de sang romain, n'est-elle pas suggérée par ce distique connu :

"With the garb of old Gaul and the fire of old Rome,
From the heath-covered mountains, from Scotia we come."

Un fait assez bizarre qu'il serait cependant impossible d'expliquer de la même manière, c'est qu'il ne manque pas de familles canadiennes-françaises, très fières de s'appeler Macdonald, Macintosh etc., comme de vrais montagnards d'Ecosse. L'origine de ces étrangetés, pour être moins ancienne, n'en est pas moins intéressante : c'est tout simplement qu'un certain nombre de ces intrépides gaillards en petite jupe qui, sur les Plaines d'Abraham, ne reculaient pas d'une semelle sous le feu des régiments français, se sont par la suite avoués vaincus par les charmes des sœurs et des filles de l'ennemi de la veille, et leur

valeur en amour est attestée par une multitude de mariages de ce genre. Ainsi s'explique même le grand nombre de Canadiens-Français qui ont la chance de porter de vieux noms irlandais, comme O'Brien, O'Donahue, etc. Ces noms ne seraient pas plus difficiles à franciser que celui de Pat. O'Reilly, cet émigré irlandais qui débarquait à New-York il n'y a pas très longtemps, épousait une Américaine, s'affiliait à ces messieurs de Tammany Hall, amassait une immense fortune, s'en allait ensuite passer une année en France avec sa famille, et rentrait enfin à New-York sous le nom de Patrique Orelay, avec l'accent sur la dernière syllabe, s'il vous plaît. Eh bien, vous, braves gens qui croyez à la possibilité de fondre les deux races en un peuple homogène, que dites-vous de cela ? Notez que ces familles que nous venons de mentionner sous des noms écossais ou irlandais sont aujourd'hui tout ce qu'il y a de plus canadien-français. Il nous semble entendre quelque bon vieux John Bull nous rétorquer : "Eh bien, quoi ! fallait-il s'attendre à autre chose, puisque les ancêtres de ces familles n'étaient que des Irlandais ou des Ecossais, c'est-à-dire des cousins de " mangeurs



QUÉBEC PITTORESQUE—CHUTE DE PÉRIBONCA,

LAC ST-JEAN.



QUÉBEC INDUSTRIEL.—PULPERIE DE LA PETITE PÉRIBONCA,

LAC ST-JEAN.

de grenouilles" comme vous le donnez vous-même à entendre ? Mais par exemple, si les pères avaient été des Anglais, les descendants seraient anglais eux aussi, je ne vous dis que cela !" Un instant, mon ami. Il s'est aussi trouvé des Anglais parmi ces soldats des Plaines, des Talbot, des Harvey ; eh bien, ils ont fait comme leurs camarades écossais ou irlandais : ils ont baissé pavillon sous le feu meurtrier des jolis yeux doux des Canadiennes-Françaises—et qui les en blâmerait ? pouvaient-ils s'en empêcher ?—et à l'heure qu'il est, écoutez bien et ne vous fâchez pas, leur descendance est tout aussi canadienne-française que les autres. Et alors, supposez que les deux races se fusionnent comme vous le voulez, laquelle des deux prendrait le-dessus ? lequel des deux types, français ou anglais, finirait par absorber l'autre ?

Que d'historiques souvenirs sont éveillés par cette allusion à la parenté primitive du Français et du Highlander d'Ecosse ! Elle nous rappelle que c'est en France que les infortunés Stuarts trouvèrent un asile après l'exécution du royal martyr d'Angleterre, décrétée par le Parlement ; que les Highlanders étaient alors,

comme le sont encore quelques-uns d'entre eux, d'intransigeants Jacobites, et que Français et Highlanders passent pour avoir participé de concert à la restauration de l'exilé Charles II sur le trône de ses ancêtres. Sans doute, le Jacobitisme n'est plus qu'un vain rêve—bien que, dit-on, à la mort de la Reine Victoria quelqu'un eût l'audace de coller des affiches revendiquant les droits d'un descendant des Stuarts à la couronne d'Angleterre. Oui, c'en est fait ; le Jacobitisme est bien mort et enterré. Et franchement, après le long et bienfaisant règne commencé en 1837 et dont la récente conclusion est dans toutes les mémoires ; en présence des heureux auspices sous lesquels s'est ouvert le règne de notre présent souverain le roi Edouard, si digne d'être le chef et le père de son peuple ; lequel d'entre nous, quelle que soit sa sympathie pour la famille des Stuarts dans leurs infortunes, quelle que soit son opinion sur la légitimité de leurs droits, voudrait voir la dynastie des Hanovre supplantée par celle qui remonte jusqu'aux Bruce, et qui compte parmi ses membres la belle, mais infortunée reine des Ecossais, ainsi que le sage monarque sous lequel l'Angleterre et l'Ecosse

s'unirent par un nœud de paix après des siècles de guerre dévastatrice et sanglante ? Au reste, n'oublions pas que le sang des Stuarts coule aussi dans les veines d'Edouard VII ; et légendairement aussi—qui sait si ce n'est pas vrai ?—le sang du plus jeune des fils de Jessé, du royal poète d'Israël !

SES VERTUS HOSPITALIÈRES

L'hospitalité du Canadien-Français marche de pair avec sa courtoisie. De fait, ces deux qualités ne surgissent-elles pas de la même source ? Que sont-elles, sinon des fruits divers greffés sur le même arbre ? Si pauvre qu'il puisse être, le Canadien-Français est toujours prêt à partager son dernier verre de vin, son dernier morceau de viande ou de pain avec son prochain, surtout si celui-ci est encore plus pauvre que lui-même. Et il y met tant de modeste bonne grâce, il donne de si bon cœur—non avec les façons de l'homme qui accorde une faveur, mais au contraire comme si on lui faisait un honneur en acceptant son hospitalité—qu'on est alors porté à se dire : Eh bien, voici un homme qui, sans peut-être savoir l'Ecriture Sainte par cœur, est certainement

pénétré de cette doctrine évangélique : " Que chacun donne comme le lui dit son cœur, sans malobligeance ni par pure obligation ; car Dieu aime celui qui donne de bonne grâce..." N'oubliez pas de faire le bien et de distribuer l'aumône, car Dieu se réjouit de pareils sacrifices." L'hospitalité irlandaise est, chacun le sait, proverbiale ; ici encore, comme on l'a vu par une comparaison antérieure avec le Highlander d'Ecosse, se trahit la marque originelle du Canadien-Français, car l'histoire nous apprend que l'Irlandais pur sang est de souche celtique tout comme le Canadien-Français.

By Mac and O you'll surely know
True Irishmen, they say :
But if they lack both O and Mac,
No Irishmen are they.

Quoi qu'on puisse reprocher au Celte, il est un défaut dont on ne saurait l'accuser : c'est de manquer à l'hospitalité. Sous la hutte du plus pauvre Montagnard d'Ecosse, comme au plus humble foyer de la campagne irlandaise, vous êtes certains de trouver la même chaude et sincère hospitalité que sous le toit du Canadien-Français. Allez parmi les rudes travailleurs qui habitent le long des marais

d'Allen ou dans la brousse du Connemara, où le meilleur menu consiste de lait et de racines, ces braves gens insisteront pour vous faire accepter leur meilleure jatte de lait, les plus appétissantes pommes de terre de leur table. Eh bien, c'est exactement le même cœur celtique, chaud et accueillant, qui bat dans la poitrine du Canadien-Français.

On peut dire plus : c'est cette même parenté d'origine qui enrôla jadis l'invincible brigade irlandaise dans les armées de la vieille France, où elle fut comme chez elle : je parle de cette fameuse brigade qui, le 11 mai 1745, décidait l'issue de la bataille de Fontenoy par une charge restée mémorable, assurant la défaite des alliés commandés par le duc de Cumberland. Ah ! le roi d'Angleterre avait bien raison de prononcer une sorte d'anathème contre la politique d'ostracisme qui avait poussé de pareils hommes sous les drapeaux de son ennemi héréditaire ! Hélas ! que de bévues commises par les hommes d'Etat d'Angleterre dans le gouvernement de l'Ile Emeraude ! N'est-il pas encore temps de réparer les erreurs du passé ? Qui peut dire quelle révolution s'opèrerait dans l'attitude de l'Irlande envers l'Angleterre,

si celle-ci s'avisait de nos jours même de concéder à la Verte Erin les privilèges concédés au peuple de Québec il y a près de cent cinquante ans ? Ce qu'on aurait dû faire pour l'Irlande il y a soixante ou cent ans même ? on en trouve la suggestion en termes voilés dans les quelques lignes suivantes tirées du meilleur ouvrage d'un romancier doublé d'un penseur, qui faisait l'ornement des lettres anglaises au dernier siècle. Rappelant les scènes irritantes du passé et les traces d'exaspération qu'elles avaient laissées dans le village où se déroule la majeure partie de son histoire, il s'écrie à propos de la première visite de la reine Victoria, alors toute jeune, en Irlande : " Qui parle de pilori en ce moment ? Ce hideux instrument de justice s'est évanoui comme un mauvais rêve brusquement interrompu, à l'apparition charmante de la royale jeune femme sur le sol de notre Ile ; sa sinistre silhouette s'est de ce moment effacée, avec la question de la révocation de l'Acte d'Union, avec l'idée même d'insurrection, dans le cœur du plus bouillant Irlandais. " Oui, c'est bien cela. Que verrions-nous aujourd'hui si, pendant le dernier règne, l'Irlande avait été aussi liberalement

traitée que l'Ecosse ? Le *Home Rule* aurait-il cessé d'être réclamé ? Il est probable que non, mais il aurait été accordé aussi ; le peuple anglais, dans sa magnanimité, aurait appris à reconnaître les nombreuses qualités de ses concitoyens d'Irlande, il aurait compris qu'à un pareil peuple on pouvait sans crainte confier le *Home Rule* ou tout autre privilège également raisonnable. Le contentement de l'Irlande eût été un gage de sa loyauté ; l'Angleterre elle-même y aurait gagné.

Concluons ce chapitre par une amusante anecdote, qui peint bien l'antipathie innée qu'éprouve une certaine classe du peuple anglais à l'égard des couches inférieures du peuple irlandais, ainsi que l'aversion réciproque de ces dernières pour tout ce qui porte un nom anglais. Biddy, une pauvre cuisinière irlandaise, arrive à Londres, en quête d'une situation. Heureusement, elle avait quelques rudiments d'instruction, juste assez pour lire les gazettes. A force de parcourir les colonnes de petites annonces, elle est enfin récompensée par la découverte d'un avis demandant une bonne cuisinière ; seulement, il y était dit en propres termes qu'on ne voulait pas d'Irlan-

daise. Cela n'empêcha nullement Biddy de se présenter à l'adresse indiquée. Dans la conversation qui s'en suivit, la maîtresse de maison ne tarda pas à découvrir qu'elle avait affaire à une fille d'Erin ; aussi lui dit-elle :—"N'avez-vous donc pas lu dans le journal que les Irlandaises n'avaient que faire de venir s'offrir ici? " —"Oui, ma'ame, j'ai vu ça, mais sûr et certain, je ne suis pas Irlandaise," répondit la solliciteuse sans sourciller. L'autre, très surprise, reprit : "Mais alors, qu'êtes-vous donc? Pas Anglaise, en tout cas!" Biddy fut à la hauteur de l'occasion. Du ton de la plus parfaite candeur, elle s'écrie : — "Oh! non, ma'ame, Dieu m'en garde!" Et avec un éclair malicieux dans les yeux, elle ajoute : "Je suis Française ; *shure!* vous devriez bien le voir à mon accent!" L'histoire ne dit pas si elle obtint la situation ; sinon, la maîtresse a perdu la perle des domestiques.

CHAPITRE VIII

CONCLUSION

L'auteur répète ce qu'il a dit en commençant : il n'a pas reçu mission de parler pour les Canadiens-Français, il n'est chargé par personne de plaider leur cause. Tout simplement, ayant vu le jour et grandi dans la province d'Ontario, où il séjourne encore un certain temps tous les ans depuis qu'il a planté sa tente à Québec, il n'a pu s'empêcher d'être témoin des faussetés sans nombre à l'aide desquelles on empoisonne l'esprit des braves gens d'Ontario sur le compte des Canadiens-Français en général. Il sait que plus on laissera ces calomnies sans réponse, plus elles gagneront de terrain ; que plus elles s'enracineront, plus elles trouveront de complaisantes mauvaises langues pour les répéter ; que plus elles seront répétées, plus dangereuses seront les conséquences. Il n'a que trop de raison de croire que certaines gens, pour d'inavouables motifs, prennent un malicieux plaisir à magnifier des causes de discorde purement imaginai-

res entre les deux races. Il voit en tout cela un sérieux danger pour les deux provinces adjacentes, sinon pour tout le Dominion. C'est parce qu'il est à portée de voir toutes ces choses qu'il a pris la détermination de tenter quelqu'effort pour aider les citoyens de sa province natale, aussi bien que tous ceux qui lui feront l'honneur de le lire, à mieux comprendre le Canadien-Français qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, persuadé que mieux ils le comprendront, plus ils estimeront ses vertus, plus même ils respecteront ses petites manies instinctives. Il est aisé de voir que l'auteur n'a pas eu l'ambition de tirer de son sujet la matière d'une œuvre de haute philosophie ou de science transcendante. Il ne se prétend pas de taille à affronter pareille tâche. Tout au plus s'est-il appliqué à écrire de manière à ce qu'aucun lecteur impartial ne pût l'accuser se faire l'avocat de l'un ou l'autre des deux grands partis politiques dont l'existence semble indispensable au bon fonctionnement du gouvernement de ce pays. Il a simplement voulu tenter un honnête et sincère effort pour montrer à ses lecteurs, dans une monographie sans prétention écrite au fil de la plume, le Canadien-Français tel

qu'il la connu lui-même dans un commerce de tous les jours, pendant la majeure partie de plus de dix années, tant sous le présent gouvernement que sous celui qui l'a précedé. Les allusions historiques qui émaillent ces pages n'ont rien de rigoureusement scientifique ; l'auteur n'a pas ravagé les archives fédérales ou provinciales pour y trouver l'éclaircissement de quelque point en dispute. Non, il s'est borné aux faits incontestés, tels qu'établis par la plupart des livres qui traitent de l'histoire du Canada, sans même remonter aux causes, sans en prétendre déchiffrer les motifs déterminants.

Mais ce qu'il a écrit, il l'a fait *con amore*. Il a précidemment expliqué en termes généraux l'objet capital de son livre. L'impression générale qui doit se dégager de ces pages, c'est que l'auteur a surtout eu en vue de dissiper dans l'esprit de certaines gens cette fausse notion, que les Canadiens-Français ne sont pas sincères dans leur loyauté aux institutions et au lien britanniques ; et, comme déduction implicite, de signaler à ces esprits faussés un danger qui est fort possible : c'est qu'à force de discréditer leur loyauté, de suspecter et

d'amoindrir les marques de leur profond attachement pour le régime britannique et les témoignages multiples de leur admiration pour la constitution anglaise, à force de les accabler d'accusations qui pèchent autant contre la justice que contre la charité et la dignité, on risque précisément de tuer chez les Canadiens-Français cet esprit de loyauté qui demande plutôt à être cultivé. Car quelle fidélité, quelle amitié peuvent tenir jusqu'au bout contre la suspicion et la calomnie à jet continu ?

Oui, le Canadien-Français mérite la plénitude de notre confiance, non seulement pour l'amour de la patrie qui l'anime, non seulement parce qu'il est content du régime actuel, mais aussi à cause de son inébranlable attachement au lien britannique et de son inaltérable dévouement à la Couronne. Peut-être ne se sent-il pas attiré vers le nouveau roi par les mêmes sentiments d'amour qu'il éprouvait à l'égard de sa vénérée mère, le modèle des reines, des fidèles épouses, des sages et pacifiques souveraines, des mères chrétiennes, — la bien-aimée Victoria, aujourd'hui partie pour un monde meilleur ! Mais qui d'entre nous n'a



QUÉBEC PITTORESQUE — GRANDE DÉCHARGE, LAC ST-JEAN.



LA TRADITIONNELLE CALÈCHE.



UN COIN DU JARDIN DU GOUVERNEUR,

À QUÉBEC,
MONTRANT L'OBÉLISQUE WOLFE-MONTCALM.

pas déjà fait en son cœur la même nuance ? Et les Canadiens-Français en sont-ils moins loyaux à l'égard d'Edouard VII, qu'en 1860 ils accueillaient sur le sol canadien, sous son moins auguste titre de Prince de Galles, avec la même ardente affection, le même bruyant enthousiasme qu'ils devaient manifester quarante ans plus tard au passage du fils du roi à Québec ? Loyaux à George III, loyaux à George IV, loyaux à Guillaume IV, loyaux à Victoria, loyaux à Edouard VII, loyaux au prince royal qui, s'il plaît à Dieu, sera le successeur d'Edouard VII ! Non, ce n'était pas une simple figure de rhétorique que le mot célèbre de feu sir E. P. Taché, lorsqu'il dit que, si jamais on tentait de rompre violemment le lien qui unit le Canada à la Grande-Bretagne, le dernier coup de canon pour la défense de cette union serait tiré par un Canadien-Français, du haut de la citadelle de Québec.

L'auteur ne regrette qu'une chose : c'est qu'il soit nécessaire, désirable même, d'adresser un plaidoyer comme celui-ci au peuple d'Ontario, pourtant réputé pour sa nature généreuse et confiante. Hélas ! l'erreur subsistera aussi longtemps que l'homme sera

mortel ; tant que l'égoïsme sera toléré dans les cœurs, il y aura toujours des politiciens sans pudeur pour faire appel aux passions inavouables. Mais celui qui trace ces lignes est convaincu que ces fanatiques appels aux deux grandes races canadiennes perdraient bientôt tout leur venin, seraient même bientôt frappés de mutisme, si seulement chacune des deux nationalités pouvait se rendre compte des qualités distinctives et des véritables sentiments de l'autre. Or, rien comme le tête-à-tête pour amener cette bonne entente, et, si seulement l'usage des deux langues pouvait devenir général, le tête-à-tête serait tout simplement commode et délicieux. C'est notre conviction que, même sans cela, un grand pas serait fait si les habitants des deux provinces se rencontraient plus souvent et plus familièrement. Par exemple, l'auteur est joliment certain que, si ceux de ses lecteurs pour lesquels Québec est à peu près *terra incognita* prenaient l'habitude d'y venir passer leur vacance d'été, visitant quelques-unes des délicieuses villes-d'eaux de la province-sœur, et se mêlant à la cordiale population française qui les habite, ils n'auraient pas répété cette expérience deux ou

trois années de suite que la lettre et l'esprit du présent livre ne leur apparussent plus que justifiés. Retournés dans leurs foyers, ils répèteraient mentalement, sinon en toutes lettres, l'exclamation de la Reine de Saba après avoir vu Salomon dans toute sa gloire : "Oh ! on ne m'avait pas dit la moitié !"



ERRATA

Page 44.—Lire : " Sir Antoine Aimé Dorion était-il déloyal ? Sir Adolphe Chapleau était-il déloyal ? Etaient-ce des déloyaux" etc.

Page 114.—Lire : " Father Tom Burk " au lieu de " Wm Burk."

INDEX DE CONSULTATION

J

L

M

N

S

T

V

W

Y